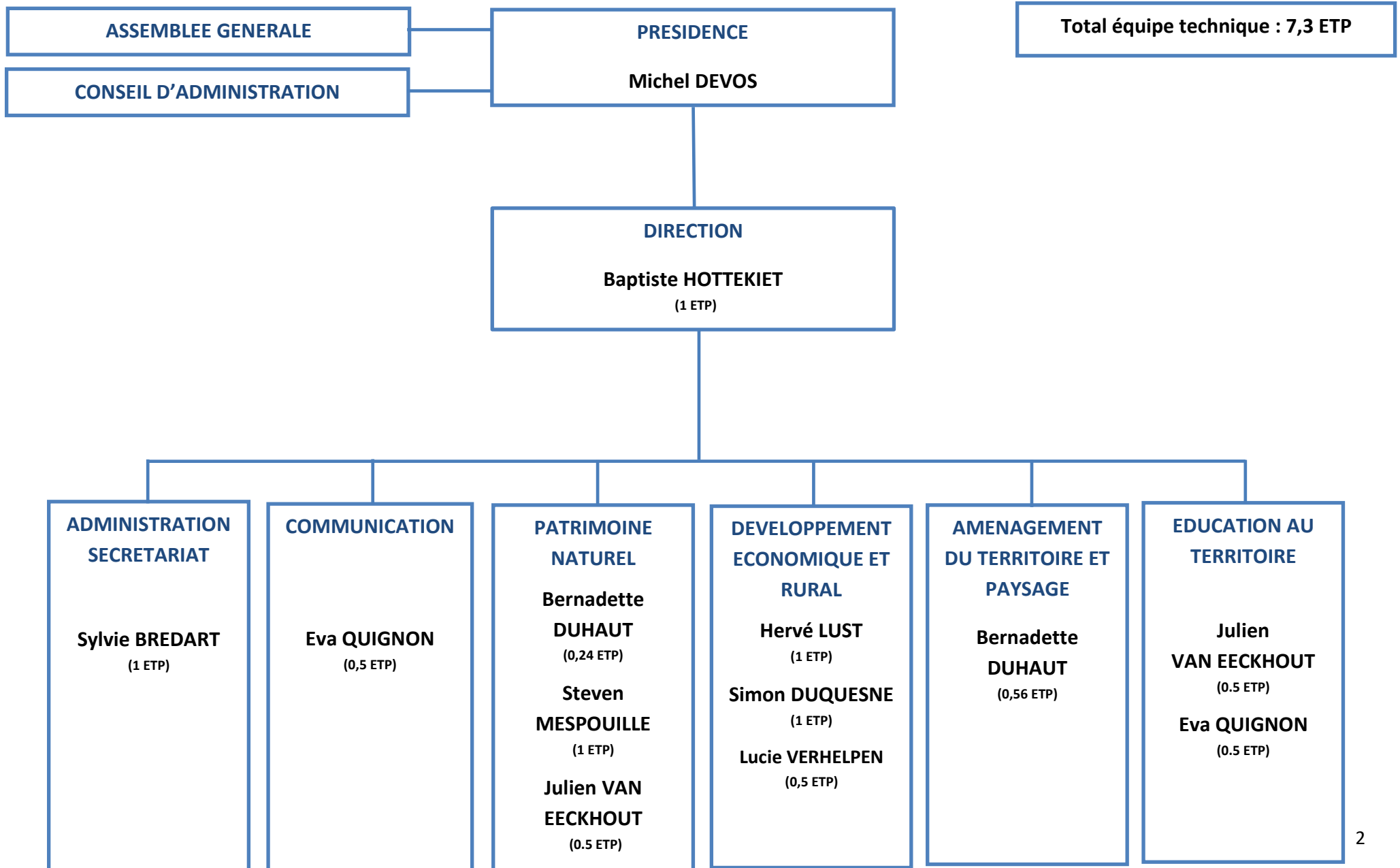


PARC NATUREL DU PAYS DES COLLINES

Rapport d'Activités 2020



ORGANIGRAMME



INTRODUCTION

VOIR PAGE	5
-----------------	---

1. DYNAMIQUE GÉNÉRALE

• 1.1 LES 7 GRANDES ORIENTATIONS DU PARC NATUREL	9
• 1.2 DYNAMIQUE D'EXPÉRIMENTATION ET D'INNOVATION	11
• 1.3 PRINCIPALES COLLABORATIONS	12

2. PROTECTION, GESTION ET VALORISATION DU PATRIMOINE NATUREL

• 2.1 TRAME VERTE, TOUS CONCERNÉS !	13
• 2.2 TRAME BLEUE, TOUS CONCERNÉS !	16
• 2.3 FOCUS SUR NOS SITES NATURELS	18
• 2.4 AIDONS NOS ESPÈCES	19
• 2.5 ESPACES PUBLICS ET BIODIVERSITÉ, UN LIEN SE CRÉE	21
• 2.6 LA NATURE, UN BIEN COMMUN À DÉCOUVRIR	22

3. PAYSAGES ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

• 3.1 LA CHARTE PAYSAGÈRE	23
• 3.2 ENSEMBLE POUR UN AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE HARMONIEUX	25

4. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RURAL

- 4.1 MON VOISIN, L'AGRICULTEUR 27
- 4.2 COLLINARIA, LE FESTIVAL GOURMAND 29
- 4.3 PRODUISONS ET CONSOMMONS LOCAL 31
- 4.4 PLUS D'AUTONOMIE POUR NOS FERMES 35
- 4.5 DES SOLS ET DES EAUX PROTÉGÉS 38

5. INNOVATION ET EXPÉRIMENTATION

VOIR PAGE 42

6. PARTENARIAT ET COLLABORATION

VOIR PAGE 43

7. ACCUEIL, EDUCATION ET INFORMATION DU PUBLIC

- 7.1 CONNAÎTRE POUR MIEUX PROTÉGER LE PATRIMOINE NATUREL 47
- 7.2 CONNAÎTRE POUR MIEUX PROTÉGER LES PAYSAGES 49
- 7.3 CONNAÎTRE POUR MIEUX PROTÉGER LA RURALITÉ 50
- 7.4 COMMUNIQUER POUR MIEUX SENSIBILISER 51
- 7.5 EDUQUONS LES ENFANTS ET LES ENSEIGNANTS PENDANT LE TEMPS SCOLAIRE 54
- 7.6 DÉVELOPPONS DES ACTIVITÉS PENDANT LES TEMPS LIBRES 55

INTRODUCTION

Chers représentants politiques, Chers partenaires associatifs, Chers citoyens,

En tant que Président du Parc naturel, c'est toujours un plaisir pour moi de vous présenter le travail réalisé par l'équipe du Parc naturel et ses nombreux partenaires en matière de développement durable de notre beau Pays des Collines. Marquée par la crise sanitaire du Covid, il est un fait certain que l'année 2020 a été très particulière à de nombreux titres. Nos vies privée et professionnelle ont été impactées de manière profonde. Malgré tout et je l'en remercie, l'équipe du Parc naturel a su s'adapter et continuer à œuvrer, différemment certes mais tout aussi efficacement, à l'amélioration globale de notre cadre de vie en se tournant notamment vers l'avenir. En effet, durant le confinement, un important travail de « prospecting » a été fait afin d'amender nos futurs projets. L'idée était de prendre connaissance de ce qui se fait dans d'autres Parcs naturels wallons, flamands mais aussi français afin de voir les projets à mettre en lien avec nos différentes missions et enjeux de durabilité de notre Parc naturel. Le confinement fut aussi l'occasion de faire un certain nombre de choses qui par la pratique ont toujours été remises au lendemain. Et, enfin, nous sommes tous devenus des pros de la visio !



En 2020, certaines actions ont pu être réalisées, d'autres l'ont été de manière adaptée, tandis que certaines n'ont pas pu être réalisées suite au confinement et/ou aux restrictions imposées. Divers événements se sont néanmoins tenus tandis que le Parc naturel a su renforcer le sentiment d'une appartenance commune des citoyens au Pays des Collines et améliorer sa communication. Au travers de sa participation dans plusieurs projets initiés par d'autres structures, le Parc naturel a pu démontrer sa place d'acteur engagé et singulier au service du développement durable de la Wallonie picarde, en particulier du Pays des Collines et, de manière plus large, de la Wallonie. Poursuivant ses orientations stratégiques ainsi que sa politique d'expérimentation et d'innovation, c'est tout naturellement que les collaborations ont été nombreuses. Une gestion financière rigoureuse, la mobilisation de financements publics et privés complémentaires et la bonne gouvernance font partie intégrante de la vie du Parc naturel.

L'année 2020 fut aussi marquée par des mouvements de personnel au niveau de l'équipe. Les départs ont donné lieu à l'engagement de nouveaux collaborateurs compétents et motivés pour assurer les multiples missions du parc naturel :

- Dans le domaine de la **PROTECTION, GESTION ET VALORISATION DU PATRIMOINE NATUREL**, le **1^{er} objectif** était de contribuer à la connaissance, à la restauration, au développement et à la préservation du patrimoine naturel. Acteur engagé pour le développement durable de la Wallonie picarde, le Parc naturel a poursuivi sa collaboration active au projet « Un Arbre pour la WAPI », notamment via l'opération Arbrenkit 2.0. Au total, 52 particuliers, 6 agriculteurs, 5 écoles, 2 entreprises et 1 association se sont impliqués dans le développement de la trame verte, tous projets confondus. Fin 2020, les trois Parcs naturels du Hainaut et la Haute-Ecole Condorcet déposaient à la Région wallonne un projet portant sur la taille et la plantation de saules têtards ainsi que sur la recherche de pistes de valorisation du broyat. En matière de trame bleue, 5 mares ont été creusées ou restaurées. Concernant la restauration des habitats naturels, le Parc naturel a poursuivi son investissement dans la restauration d'une zone humide à Ellignies (fiche PCDN) qui s'est caractérisée par le creusement de quatre mares et l'étrépage de la mégaphorbiaie. En matière de protection des espèces, 60 actions ont été menées (nichoirs à chouette chevêche, à lérot, suivis). Enfin, au moins 5 visites ont été réalisées pour accompagner les communes dans le développement de la biodiversité. Enfin, un **2^{ème} objectif** visait à contribuer à la valorisation du patrimoine naturel. Dans le cadre du projet Natur'Accessible, un premier appel d'offre a été lancé en juillet. Faute de prestataires ayant répondu, il fut relancé en fin d'année.
- En matière de **PAYSAGE ET D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**, le **1^{er} objectif** visait à connaître, préserver et valoriser les paysages. Dans ce cadre, le Parc naturel avec l'appui d'Ideta et du bureau d'études DR(EA)M² a poursuivi la mise en place de la Charte Paysagère. L'analyse contextuelle a été finalisée, la présentation de l'AFOM a permis d'élaborer les recommandations tandis que 2 Comités de pilotage se sont tenus afin de suivre, orienter et valider le travail du bureau d'études. Fin d'année, un questionnaire Google Form a été réalisé (publié en 2021) afin de sonder la population dans la priorisation des recommandations. La construction de la Charte Paysagère s'effectue également au travers d'un processus participatif qui sera davantage décrit dans la partie « Accueil, éducation et information du public ». Un **2^{ème} objectif** permettait de contribuer à un développement harmonieux de l'aménagement du territoire. Dans ce cadre, Ellezelles et Flobecq ont continué de solliciter le Parc naturel qui a remis 125 avis au travers de 12 réunions de la Sous-Commission d'Aménagement du Territoire et Urbanisme.

- Concernant le **DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET RURAL**, le **1^{er} objectif** consistait à favoriser, encourager et développer la connaissance du monde rural et le rôle social de l'agriculture pour contribuer à une ruralité vivante et inclusive. Le Parc naturel a contribué à la mise sur pied et au fonctionnement de 2 groupes de travail « Agriculture » dans les communes d'Ellezelles et d'Ath ainsi qu'à l'organisation de 2 conférences regroupant 85 agriculteurs et particuliers. Concernant l'agriculture sociale, 1 réunion s'est tenue afin de rester informé de ce qui se fait en la matière. Devenu une Biennale Gourmande, le Festival Gourmand Collinaria ne s'est pas tenu en 2020. Cependant, les organisateurs ont œuvré à la préparation et l'organisation de l'édition 2021, qui sera déjà la 6^{ème} ! Un **2^{ème} objectif** visait à favoriser, encourager et développer l'économie rurale et la viabilité des exploitations agricoles. Dans ce cadre, 14 marchés fermiers se sont tenus à Ellezelles et à Anvaing avec une moyenne de 100 à 150 personnes par marché. C'est moins que l'année passée mais le Covid est passé par là ! La promotion des producteurs et artisans s'est poursuivie via de nombreux canaux. Au travers d'une subvention spécifique, les Parcs naturels du Pays des Collines et des Plaines de l'Escaut ont activement contribué au développement du projet FOODWAPI 2.0. Fin d'année, deux filières de développement des circuits-courts ont été identifiées. D'autre part, environ 172 agriculteurs ont été sensibilisés à l'autonomie fourragère au travers de l'organisation de 10 visites en fermes et conférences. Ces travaux avaient pour fil conducteur l'adaptation des fourrages aux changements climatiques. Enfin, le **3^{ème} objectif** visait à favoriser, encourager et développer une agriculture qui contribue à la qualité de l'environnement par la mise en place d'autres modes de gestion de l'espace rural. Dans ce cadre, 81 agriculteurs ont reçu des conseils personnalisés (valorisation des matières organiques pour environ 49.406 €, 9 plans de fumure, 39 analyses de terre, compostage, ...) ou ont été accompagnés dans des projets visant à développer une meilleure gestion des eaux et des sols (fascines, interbuttes, pompe à museau, ...). On notera que les avis de fertilisation du Parc naturel ont été suivis à plus de 80% ! En partenariat avec la commune de Frasnes-lez-Anvaing, la cellule GISER et le Contrat de Rivière Escaut-Lys, 80 m de fascines antiérosives ont été installés. De plus, comme il n'était pas possible d'organiser le 3^{ème} Forum de l'Autonomie Fourragère pour les raisons que l'on connaît, le Parc naturel a organisé deux fois plus de conférences sur la problématique « sol et eau ». Au total, 736 agriculteurs ont suivi 7 conférences agricoles, ce qui représente une augmentation de 71% du nombre de participants ! Enfin, le Parc naturel a rédigé et présenté au Cabinet de la Ministre Tellier une note stratégique sur l'importance du développement du Bois Raméal Fragmenté et en quoi, il répondait à de nombreux enjeux de la Déclaration de Politique Régionale.
- En matière d'**ACCUEIL, EDUCATION ET INFORMATION DU PUBLIC**, le **1^{er} objectif** visait à favoriser, contribuer et organiser la sensibilisation du grand public et cela dans les thématiques du patrimoine naturel, des paysages et de la ruralité. Grâce à l'organisation de 2 ateliers ou en prenant part à 2 événements organisés par d'autres structures, dont la ville d'Ath, environ 165 personnes ont pu être sensibilisées au patrimoine naturel. C'est évidemment nettement moins qu'en 2019 (1063 personnes) mais la crise sanitaire n'a pas permis d'organiser davantage d'événements. En matière de paysage, les balades paysagères ont dû être annulées. Malgré tout, le Parc naturel et le Comité de pilotage ont souhaité permettre aux citoyens de prendre part à la priorisation des recommandations. Dans ce cadre, un formulaire d'enquête Google Form a été créé et diffusé début 2021. Le Parc naturel a aussi participé à 1 réunion de rencontre avec l'ULB en forme hybride ce qui a permis de sensibiliser 50 étudiants au lien entre plantation et paysage. Au total, plus de 50 personnes ont été sensibilisées à la préservation des paysages. Enfin, concernant la ruralité, et pour les raisons déjà

évoquées, il n'a pas été possible d'organiser des conférences ou de prendre part à des événements. Par contre, le Parc naturel a continué de diffuser les outils pédagogiques créés dans le cadre de Prosensols : 1 prêt de l'exposition Sol, 162 dossiers pédagogiques diffusés, 5 prêts de la valise Sol ainsi qu'1 animation Sol. Environ 200 personnes, essentiellement des élèves de l'IPES d'Ath, de Tournai et la St-Union de Tournai ont été sensibilisées à la préservation de la ruralité et surtout des sols. On notera que la valise « Sol » a été prêtée à des fins de reproduction ! Le **2^{ème} objectif** était de contribuer au renforcement du sentiment d'une appartenance commune des citoyens au Pays des Collines. Dans ce cadre, les communications traditionnelle et numérique ont été d'importants vecteurs de l'information comme en témoignent les 28 articles, 1 spot télé-visuel, 1 supplément dans Vers l'Avenir, 3.000 calendriers, 6.000 flyers, 150 affiches, 3 beach-flags, 1 enquête Google Form, 1 livre sur le Pays des Collines et l'impression de 25 bâches sur nos axes de travail. La Recymobile a été prêtée 1 fois à une association. La belle collaboration initiée en 2019 avec les Editions Wapica a porté ses fruits ! Fin 2020, le livre tant attendu sur le Pays des Collines était co-édité et fût sold-out en quelques semaines ! Il renforcera sans aucun doute l'identité du Pays des Collines. En matière de communication numérique, la gestion des 2 sites internet et des 3 pages Facebook (Parc naturel, Collinaria, @ThenHome) a porté ses fruits ! En effet, au total en 2020, 5116 personnes ont suivi les 3 pages Facebook ; ce qui représente une augmentation de 16,46% par rapport à 2019. Plus précisément, la progression des « followers » des différentes pages s'établit comme suit : Parc naturel : +33,18%, Collinaria : +1,33%, @ThenHome : +52,08 % ! Un effet « Covid », une professionnalisation de la communication et des actions intéressantes en sont très probablement à l'origine. Au final, la visibilité du Parc naturel a augmenté ! Enfin, le **3^{ème} objectif** était de former et d'éduquer les citoyens d'aujourd'hui et de demain au respect de l'environnement. Les activités développées pendant le temps scolaire ont permis de sensibiliser 438 enfants et adolescents au travers de 2 animations, 9 sorties « Ecole du Dehors » et 10 interventions dans des structures partenaires. Les activités développées pendant les temps libres ont permis de sensibiliser 88 enfants et adolescents au travers de 5 stages et de 3 interventions dans des structures partenaires. Au total, en matière d'accueil, d'éducation et d'information du public et malgré la crise du Covid, un minimum de 6000 personnes (hors agriculteurs et calendriers) ont été sensibilisées, ce qui est très encourageant au vu du contexte sanitaire que nous avons connu.

J'en terminerai en remerciant le Service Public de Wallonie, la Province de Hainaut, l'Intercommunale IDETA, les cinq communes du Parc naturel et les associations partenaires pour leur soutien financier et/ou technique nécessaire(s) à l'accomplissement des missions d'intérêt public que nous confie la Wallonie. Enfin, mes remerciements s'adressent tout naturellement à l'ensemble de l'équipe du Parc naturel qui, chaque jour, déploie une énergie considérable pour réaliser différents projets.

Michel DEVOS
Président

1. DYNAMIQUE GENERALE

1.1 LES 7 GRANDES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES DU PARC NATUREL

- **INSCRIRE LES ACTIONS DU PARC NATUREL DANS LES GRANDS OBJECTIFS D'UN DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL DURABLE**

Les projets menés par le Parc naturel et ses partenaires dans ses thématiques de travail avaient notamment pour but d'améliorer et de rendre davantage résilient le Pays des Collines. Acteur engagé pour le développement durable de la Wallonie, de la Wallonie picarde et du Pays des Collines, le Parc naturel a su démontrer son engagement et son esprit d'ouverture en participant à des projets à plus grande échelle tels que Food Wapi 2.0, Natur'Accessible, Diversifruit, Un Arbre pour la Wallonie picarde et spécifiquement l'opération Arbrenkit 2.0, la prospective territoriale Wapi 2040, le micro-projet Interreg @ThenHome et les actions liées au Groupe Herbe et Autonomie Fourragère menées, en partie, en France. Aucune action spécifique concernant le LiFE BNIP n'a été entreprise puisque le recrutement a eu lieu fin d'année 2020. Quant aux projets « Et nos (Hainaut) saules têtards ? » et « AlimAth », introduits fin 2020, cela démontre à nouveau cette volonté d'ancrer le travail du Parc naturel dans une logique de résilience.

- **POURSUIVRE UNE DÉMARCHE « QUALITÉ » DANS LE DÉVELOPPEMENT DES PROJETS**

Autant que possible et toujours à l'écoute des citoyens, des associations, des agriculteurs et des pouvoirs publics, l'équipe du Parc naturel mène son travail en recherchant la qualité. Innover, se réinventer, proposer, améliorer l'efficacité et se remettre en question sont autant d'approches qui permettent de mener des projets de qualité. D'autre part, des outils de management de projets et de gestion des ressources humaines assurent un fonctionnement adéquat du Parc naturel. La bonne gouvernance, la gestion rigoureuse et saine des subsides, la transversalité, la remise en question permanente et l'écoute représentent le socle philosophique du fonctionnement du Parc naturel. En 2020, suite au confinement, un important travail de « prospecting » a été réalisé. Il consistait à capitaliser sur les projets et actions développés par d'autres Parcs naturels en Wallonie, en Flandre et en France. L'objectif était de recenser les meilleures pratiques afin de continuer à mener des projets de qualité.

- **MENER DES PARTENARIATS AUX CÔTÉS DES ACTEURS LOCAUX POUR UNE MEILLEURE APPROPRIATION DE L'OUTIL « PARC NATUREL » DANS UNE OPTIQUE DE RAPPROCHEMENT CITOYEN**

Investi d'une mission de service public, le Parc naturel a de nouveau été au service des citoyens, des associations et des pouvoirs publics en proposant des services de qualité. En améliorant ses compétences chaque année et en développant des partenariats, le Parc naturel devient un centre de référence, un pôle d'excellence dans ses matières de travail. L'objectif de l'équipe était de renforcer l'ensemble de ses services et leur qualité afin que les citoyens et les pouvoirs publics s'approprient davantage l'outil « Parc naturel », s'en rapprochent et voient dans celui-ci une structure porteuse d'avenir pour le territoire agissant pour le bien commun. La Recymobile et les projets plus collectifs ont clairement joué un rôle à ce niveau tandis que les citoyens, agriculteurs comme particuliers, ont souvent appelé le Parc naturel pour divers conseils et accompagnements. Le réflexe est donc présent.

- **DÉVELOPPER, AMPLIFIER ET PROMOUVOIR L'IDENTITÉ ET LE SENTIMENT D'UNE APPARTENANCE COMMUNE DES CITOYENS AU PAYS DES COLLINES**

Le Pays des Collines jouit incontestablement d'une forte identité singulière ancrée dans un folklore authentique et vivant ; ce qui constitue pour ses citoyens un sentiment fort d'une appartenance commune au territoire. En 2020, malgré la crise du Covid, le Parc naturel a su contribuer, au travers de ses communications traditionnelle et numérique, à affirmer l'identité du Pays des Collines et à le rendre attractif. En collaboration avec les Editions Wapica, un magnifique livre sur le Pays des Collines a été co-édité. Imprimé à 600 exemplaires, il a été sold-out en quelques semaines ! L'augmentation de 16,46 % du nombre de « followers » de nos trois pages Facebook a, de facto, contribué à promouvoir le Pays des Collines et le Parc naturel. L'engagement d'une Chargée de communication fin 2020 avec en corollaire une professionnalisation de la communication a également joué un rôle. Le nouveau stand n'a pas pu être créé, par contre, 25 bâches sur les axes de travail du Parc naturel ont été édité.

- **INITIER ET DÉVELOPPER DES PROJETS EXPÉRIMENTAUX ET INNOVANTS AU SERVICE DU TERRITOIRE ET DE LA SOCIÉTÉ**

Les territoires de Parcs naturels sont, par définition, des territoires d'expérimentations et d'innovations et le Parc naturel a déjà démontré l'importance de cette thématique dans plusieurs projets afin de faire évoluer les pratiques vers plus de résilience. Les projets innovants et expérimentaux qui ont été menés sont présentés en page 11.

- **RECHERCHER DES COLLABORATIONS, NOTAMMENT HORS DE LA WALLONIE**

Au travers de plusieurs projets, le Parc naturel a poursuivi ses collaborations à l'échelle locale, régionale, nationale et même internationale. En effet, depuis 2019, le Parc naturel du Pays des Collines représente la Fédération des Parcs naturels, qui représente elle-même la Wallonie, pour les relations internationales et notamment au sein de l'assemblée générale d'EUROPARC. Cette structure rassemble et représente à l'Europe, les aires protégées (Parcs naturels, Parcs nationaux, réserves de biosphère, ...) d'Europe. Le Parc naturel a donc participé, en visioconférence, à un des ateliers qui avait pour thème « Comment communiquer avec et pour les agriculteurs ». Le Parc naturel a présenté comme cas d'étude un condensé des meilleures pratiques en la matière issues des Parcs naturels wallons tandis que Stefania Petrosillo (Europarc) a présenté la stratégie européenne « De la fourche à la fourchette ». Le thème de la Conférence était « Notre nouveau future, sommes-nous prêts ? ». Enfin, courant 2020 et dans la lignée des travaux entamés en 2019, le Parc naturel a activement contribué à la rédaction d'une brochure, appelée « Position paper » qui démontre les spécificités du travail des Parcs naturels européens et en quoi ils s'inscrivent dans la stratégie environnementale européenne.

- **MAINTENIR ET ASSURER LA FORMATION CONTINUE DU PERSONNEL**

En 2020 et comme évoqué en Introduction, il y a eu plusieurs changements dans l'équipe du Parc naturel avec des démissions, des recrutements, des modifications de temps de travail, notamment dans le cadre de congés parentaux « Covid » ainsi qu'un arrêt maladie de longue durée. Certains membres du personnel ont suivi des formations, des conférences et autres réunions afin d'acquérir davantage de compétences nécessaires à l'accomplissement de leurs missions.

1.2 DYNAMIQUE D'EXPÉRIMENTATION ET D'INNOVATION

En 2020, le Parc naturel a poursuivi son objectif qui visait à initier, développer et contribuer à la mise en place de projets innovants et expérimentaux ancrés dans le développement durable. Avec la crise du Covid, les résultats obtenus sont variables.

- **DANS LE DOMAINE DU PATRIMOINE NATUREL**

Comme prévu, le Parc naturel a poursuivi son plan d'action « Lérot » où 12 nichoirs ont été installés. Il a également poursuivi la pose de nichoirs à Chouettes Chevêches, 38 au total, dans le cadre du micro-projet Interreg « @ThenHome » initié début 2019 et mené en collaboration avec le Parc naturel des Plaines de l'Escaut, des Hauts-Pays, en Wallonie et les Parcs naturels régionaux de Scarpe-Escaut et de l'Avesnois en France. Il n'a pas été possible d'avancer sur le projet de valorisation des sources. Enfin, le projet Natur'Accessible a pris du retard car la première consultation n'a pas permis d'identifier de prestataires pour la conception des modules pédagogiques. Un second appel a été lancé fin d'année.

- **DANS LE DOMAINE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RURAL**

La démarche globale de gestion durable du sol a été poursuivie au travers des accompagnements personnalisés des agriculteurs. Au total, 81 agriculteurs ont bénéficié de conseils où se sont impliqués dans des projets de protection des sols. En partenariat avec la commune de Frasnes, GISER et le Contrat de Rivière Escaut-Lys, 80 m de fascines antiérosives ont été installés. Il n'a pas été possible par manque de ressources humaines de progresser concrètement dans la thématique de l'agriculture sociale qui a surtout été orientée vers la formation de l'agent en charge de cette thématique avant d'envisager la mise en place d'actions spécifiques. Aucun évènement « inter-Collinaria » n'a été développé. Enfin, le Parc naturel a rédigé et présenté au Cabinet de la Ministre Tellier une note stratégique sur l'importance de l'utilisation du Bois Raméal Fragmenté et en quoi son utilisation répond à des enjeux très importants (agriculture, biodiversité, climat, ...).

- **DANS LE DOMAINE DE L'ACCUEIL, EDUCATION ET INFORMATION DU PUBLIC**

La création de vidéos promotionnelles sur les projets du Parc naturel n'a pas été réalisée. Cependant, fin 2020, le Parc naturel décidait de réviser sa politique en matière de communication. C'est dans ce cadre qu'il a recruté une Chargée de communication afin d'établir la stratégie de communication et créer ou améliorer les outils de communication. Fin 2020, les Editions Wapica et le Parc naturel coéditaient un nouveau livre sur le Pays des Collines. Imprimé à 600 exemplaires, il fût sold-out en quelques semaines. Par manque de temps, il n'a pas été possible de créer le nouveau stand.

1.3 PRINCIPALES COLLABORATIONS

Le Parc naturel a poursuivi ses deux objectifs qui visait, d'une part, à initier, développer et contribuer à la mise en place de partenariats et de collaborations au niveau local et, d'autre part, au niveau transrégional, transfrontalier et entre Parcs naturels. Les partenariats et collaborations apparaissent dans la description des différents projets ainsi qu'en page 43. Nos principaux partenaires sont :

Membres de l'Assemblée générale :

- Les 5 communes du Parc naturel
- La Province du Hainaut et ses différentes structures
- L'IDETA (Pouvoir Organisateur du Parc naturel)
- L'OREE du Pays des Collines
- L'Association des Horticulteurs et Pépiniéristes de Wallonie
- Le Centre Culturel du Pays des Collines
- Les Guides-Nature des Collines
- Le Contrat de Rivière Escaut-Lys
- Le Contrat de Rivière Dendre
- Le Conseil Cynégétique du Pays des Collines
- La Fondation Rurale de Wallonie
- L'Ecomusée du Pays des Collines
- 3 producteurs

Autres partenaires :

- Le Service Public de Wallonie (DGO3 et DGO4)
- La Fédération des Parcs naturels de Wallonie
- L'Agence wallonne pour la Promotion d'une Agriculture de Qualité
- Le Centre wallon de Recherches Agronomiques
- Natagora : locale Dendre-Collines et Natagora : Plecotus – Aves - Raîne
- Les artisans et producteurs du Parc naturel
- Les écoles du Parc naturel et autres
- Accueil Champêtre
- La Fédération Unie de Groupements d'Éleveurs et d'Agriculteurs
- Le Parc naturel des Plaines de l'Escaut et des Hauts-Pays
- Le Parc naturel Régional Scarpe-Escaut et de l'Avesnois
- L'asbl Wapi 2040
- La Ferme du Harby et le Centre Protestant d'Amougies
- Les membres du COPIL de la Charte Paysagère et de la SCATU
- Les partenaires de Food Wapi, de Collinaria, du Groupe Herbe et Autonomie Fourragère, du PCDN
- Wapica
- GISER
- Notélé



2. PROTECTION, GESTION ET VALORISATION DU PATRIMOINE NATUREL

OBJECTIF STRATEGIQUE (OS1 – AB1) : CONTRIBUER À LA CONNAISSANCE, À LA RESTAURATION, AU DÉVELOPPEMENT ET À LA PRÉSERVATION DU PATRIMOINE NATUREL

OBJECTIF OPÉRATIONNEL (OO1 – OS1 – AB1) : AMÉLIORER LA CONNAISSANCE, LA QUALITÉ ET LA FONCTIONNALITÉ DES TRAMES VERTE ET BLEUE EN LIAISON AVEC LES SITES NATURELS ET LE PAYSAGE

2.1 TRAME VERTE, TOUS CONCERNÉS !

Le Parc naturel a poursuivi son travail d'inventaire, de développement et de reconnexion des éléments de la trame verte, tels que les haies, vergers et les alignements d'arbres afin d'améliorer le fonctionnement du réseau écologique. Cela fut possible grâce à l'accompagnement et la collaboration des forces vives du territoire telles que les citoyens, les agriculteurs, les associations et les communes et en activant plusieurs leviers. Toutes ces actions s'inscrivent notamment dans le cadre des objectifs de la Déclaration de Politique Régionale qui vise à planter 4000 km de haies et/ou 1 million d'arbres durant la mandature. Concernant le volet inventaire, un stagiaire a commencé à travailler au développement d'une trame verte sur le Pays des Collines. Cependant, avec la crise du Covid, le stage a été annulé.

Dans le cadre du second appel à projet supracommunal initié par la Province de Hainaut, les opérateurs du projet « Un Arbre pour la Wallonie picarde » ont proposé aux 23 communes de Wapi, une seconde édition de l'opération « Arbrenkit ». Le projet a été choisi (en tout ou partie) par 16 communes sur 23, dont Mont de l'Enclus, Ellezelles et Flobecq (Frasnes se rajoutant en 2021) et pour lesquelles le Parc naturel a été désigné comme opérateur pour la mise en place du projet. « Arbrenkit 2.0 » s'adresse aux écoles, associations, entreprises, agriculteurs et projets communaux ; qui sont des acteurs ayant été moins mobilisés lors de la première opération. Au total, le Parc naturel a mobilisé 5 écoles, 6 agriculteurs, 2 entreprises et 1 association dans le cadre de l'opération « Arbrenkit 2.0 » pour un total de 1590 m de haies, 24 fruitiers haute-tige, 600 petits fruits et 21 grands arbres distribués en mars et décembre 2020. Enfin, une distribution spécifique d'arbres a eu lieu et concernait les commandes que les participants à l'opération « Arbrenkit 1.0 » n'avait pas pu recevoir entièrement. Celles-ci furent financées grâce aux fonds propres des communes d'Ellezelles et de Mont de l'Enclus (voir RA 2019). Les citoyens, quant à eux, ne pouvaient pas bénéficier de l'opération « Arbrenkit 2.0 ». Dès lors, lorsque leurs projets répondaient aux conditions de la prime à la plantation octroyée par la Région wallonne, le Parc naturel effectuait des visites de conseils et complétait, en adéquation avec les desideratas des citoyens, le dossier de demande de subsides. Au total en 2020, 26 personnes ont bénéficié d'une ou plusieurs visites du Parc naturel et, 6 dossiers ont été rédigés pour les citoyens.

Le projet « Un saule taillé, dix saules plantés » n'a concerné que le début de l'année 2020. En effet, par manque de ressources humaines, il n'a pas été possibles de lancer un chantier de taille au dernier trimestre 2020. Dès lors, 6 personnes ont fait tailler 19 saules têtards alors que 169 perches ont été distribuées à 12 personnes. Fin 2020, les trois Parcs naturels du Hainaut et la Haute-Ecole Condorcet se sont associés en consortium et ont déposé le projet « Et nos (Hainaut) saules têtards ? » à la Région wallonne. Celui-ci vise à tailler 500 saules têtards, planter 5000 perches de saules têtards, sensibiliser les publics-cibles et étudier des pistes de valorisation du broyat en vue du développement de filières. Le Parc naturel du Pays des Collines est chef de file du projet. Début 2021, le projet a été accepté et permettra au Parc naturel d'obtenir une subvention complémentaire de 240.000 €.

En 2020, le Parc naturel a également continué son travail de promotion des arbres fruitiers haute-tige de variétés locales. 28 citoyens ont participé à cette action et ont commandé un total de 81 fruitiers haute-tige. Concernant le projet DIVERSIFRUIT qui vise la valorisation des vergers haute-tige en Wallonie, 1 inventaire du verger conservatoire d'Ellezelles ainsi qu'une taille des arbres ont été effectués.

En 2020, le Parc naturel a également collaboré activement à un projet de la locale Ecolo du Pays des Collines qui visait à planter des haies chez des particuliers et des agriculteurs. Dans ce cadre, le Parc naturel a accompagné techniquement et méthodologiquement les responsables du projet afin que les projets de plantations soient conçus de manière optimale et cohérente. Ainsi, 7 personnes ont bénéficié de cette action et des conseils du Parc naturel, ce qui représente la plantation de 866 m de haie sur Ostiches, Ellezelles et Frasnes.

Enfin, le Parc naturel a effectué 2 visites de contrôle afin de suivre l'évolution de la prolifération de la Berce du Caucase sur un site à Ellezelles et un site à Frasnes. La situation semble maîtrisée.

Au total, 52 particuliers ainsi que 5 écoles, 6 agriculteurs, 2 entreprises, 1 association se sont impliqués dans le développement de la trame verte via un ou plusieurs biais (parmi les 26 personnes visitées dans le cadre de la prime SPW, seules sont comptées les 6 particuliers ayant introduit leur dossier. Les bénéficiaires de l'action « Haie Collines » ne sont pas repris dans les chiffres).

Nom du projet	Intitulé des actions	Communes	Indicateurs des actions
Trame verte, tous concernés !	Inventaires des éléments végétaux	Ellezelles	1 verger inventorié - collaboration avec Diversifruit – 1 stage commencé mais annulé
	Restaurer, sauvegarder et développer le patrimoine arboré fruitier	MEC	Arbrenkit 2.0 : 1 école, 3 agriculteurs, 1 association – 4 visites au total = 465m de haies - 9 fruitiers HT – 102 petits fruits
			Dossier SPW : 1 personne – 1 visite – 1 dossier SPW (non plantés à ce jour)
			Un saule taillé 10 saules plantés : pas d’action en 2020
			Contrat de culture : 5 personnes - 12 fruitiers locaux distribués
		Ellezelles	Arbrenkit 2.0 : 3 écoles, 1 entreprise, 2 agriculteurs – plusieurs visites au total = 975m de haies – 15 fruitiers HT – 108 petits fruits – 21 arbres
			Dossier SPW : 4 personnes – 9 visites – 3 dossiers SPW (non plantés à ce jour)
			Un saule taillé 10 saules plantés : 2 personnes pour 5 saules taillés
			Contrat de culture : 7 personnes – 14 fruitiers locaux distribués
		Frasnes	Arbrenkit 1.0 : 4 visites de suivi des plantations
			Arbrenkit 2.0 : la communie ne participait pas à l’opération en 2020
			Dossier SPW : 11 personnes – 13 visites – 1 dossier SPW (non plantés à ce jour)
			Un saule planté 10 saules taillés : 3 personnes pour 11 saules taillés et 7 personnes ont reçu 76 perches
	Restaurer, sauvegarder et développer le patrimoine arboré singulier et d'alignement	Flobecq	Arbrenkit 2.0 : 1 école, 1 agriculteur, 1 entreprise – plusieurs visites au total = 150 m de haies - 390 petits fruits
			Dossier SPW : 1 personne – 1 visite
			Un saule taillé 10 saules plantés : pas d’action en 2020
			Contrat de culture : 1 personne – 1 fruitiers plantés
		Ath	Arbrenkit 2.0 : la commune ne participe pas à l’opération
			Dossier SPW : 7 personnes – 7 visites
			Un saule taillé 10 saules plantés : 1 personne pour 2 saules taillés et 1 personne a reçu 10 perches
			Contrat de culture : 3 personnes - 5 fruitiers locaux distribués
		Ath hors PN	Dossier SPW : 2 personnes – 2 visites – 1 dossier SPW (non plantés à ce jour)
			Un saule taillé 10 saules plantés : 1 personne a reçu 40 perches
			Contrat de culture : 3 personnes : 16 fruitiers locaux distribués
		Hors PN	Un saule taillé 10 saules plantés : 3 personnes ont reçu 43 perches
			Contrat de culture : 5 personnes - 21 fruitiers locaux distribués
	TOTAL		52 particuliers, 6 agriculteurs, 5 écoles, 2 entreprises et 1 association impliqués dans le développement de la trame verte (sont comptées les actions ayant abouties à du concret)
Lutter contre les espèces invasives végétales terrestres	Ellezelles	1 visite de suivi (toujours pas de Berce du Caucase)	
	Frasnes	1 visite de suivi (plus de Berce du Caucase)	
TOTAL		2 visites de contrôle	

2.2 TRAME BLEUE, TOUS CONCERNÉS !

En 2020, le Parc naturel n'a pas pu poursuivre son travail d'inventaire des éléments de la trame bleue. Il n'a pas été possible non plus d'avancer sur la restauration des habitats rivulaires ni de poursuivre la démarche engagée en 2019 sur l'étude des sources. Par contre, en terme de restauration de cette dernière, 3 nouvelles mares ont été créées chez 1 agriculteur et 2 particuliers et 2 autres ont été reprofilées chez 2 agriculteurs. Une des deux mares creusées à Ostiches contribue directement à l'amélioration du biotope du Triton crêté présent dans la zone. Cette action complète et renforce la stratégie de préservation du Triton crêté coordonnée par le Contrat Rivière Dendre et qui s'étend en dehors des limites du Parc naturel.



Nom du projet	Intitulé des actions	Communes	Indicateurs des actions
Trame bleue, tous concernés !	Inventaires des éléments aquatiques (eaux courantes, stagnantes, zones de sources, ...)		Pas d'action
	Contribuer au développement et à la restauration d'un réseau fonctionnel de mares	Ellezelles	2 mares restaurées (2 agriculteurs)
		Frasnes	1 mare créée (1 particulier)
		Ath (Ostiches)	2 mares créées (1 agriculteur et 1 particulier)
	TOTAL		3 mares creusées, 2 mares restaurées
	Contribuer au développement et à la restauration de la qualité des eaux courantes		Pas d'action
	Contribuer au développement et à la restauration de la qualité des zones de sources		Pas d'action
	Contribuer au développement de la biodiversité dans les étangs et les bassins d'orage		Pas d'action
	Lutter contre les espèces invasives végétales aquatiques		Pas d'action

2.3 FOCUS SUR NOS SITES NATURELS

Suite à l'appel d'offres lancé par Région wallonne dans le cadre du LiFE BNIP et comme évoqué dans le Rapport d'Activités 2019, les Parcs naturels du Pays des Collines, des Plaines de l'Escaut et des Hauts-Pays ainsi que les Contrats Rivière Escaut-Lys, Dendre et Haine ont répondu ensemble, en consortium, à ce dernier qui vise à contacter les propriétaires de trois sites Natura 2000 identifiés en 2019 afin de faire de l'animation autour de Natura 2000 et de les inciter à mettre en place les mesures de restauration des sites telles qu'identifiées dans les plans de gestions établis. Suite au Covid, l'engagement de la Chargée de projet a été effectif en 2021. Il n'y a donc pas eu d'actions en 2020, si ce n'est la mise en place d'une procédure de recrutement.

Outre le LiFE BNIP, le travail effectué sur les sites naturels se divise en deux parties : réflexion et action. Après la phase de réflexion qui s'est tenue en 2019 avec les partenaires du PCDN de Frasnes quant à la réhabilitation d'une zone humide à Ellignies, la commune de Frasnes a procédé aux travaux sous l'œil attentif du Parc naturel et du Contrat Rivière Escaut-Lys. Après la réalisation d'un étrépage de la mégaphorbiaie dégradée, 4 mares ont été creusées et se sont immédiatement remplies d'eau, malgré la sécheresse de cette année et la végétation a rapidement colonisé les lieux. Le creusement de ces mares s'inscrivait dans un double objectif. D'une part, il visait à créer des lieux propices au développement d'une biodiversité aquatique, d'autre part, les mares devaient jouer un rôle hydraulique de rétention de l'eau lors des inondations. La réalisation de cette fiche a permis d'allier biodiversité et aménagement du territoire.

Concernant la mégaphorbiaie gérée par le Parc naturel à Ogy, celle-ci n'a pas fait l'objet d'un fauchage avec exportation.



Nom du projet	Intitulé des actions	Communes	Indicateurs des actions
Focus sur nos sites naturels	Concevoir et mettre en œuvre des plans d'actions concertés de préservation des habitats	Frasnes	Creusement de 4 mares – Fiche PCDN
		Ogy	Pas de gestion de la mégaphorbiaie
	TOTAL		4 mares creusées

2.4 AIDONS NOS ESPÈCES

Les actions d'inventaires et de mises en place de mesures destinées à préserver les espèces se sont poursuivies au travers d'actions propres au Parc naturel, mais aussi via l'implication dans le micro-projet interreg @ThenHome.

Parmi les actions propres au Parc naturel, 7 visites hivernales et/ou estivales de suivi des chiroptères ont été réalisées. Le Parc naturel a également accompagné une personne ayant suivi la formation « chiroptères » dispensée par Natagora-Plecotus, dans le cadre de son TFE dont l'objet était de proposer et réaliser un aménagement pour l'accueil de vespertillons à oreilles échancrées à Brugelette, cette colonie faisant l'objet d'un suivi régulier par le Parc naturel depuis quelques années. Malheureusement la réalisation concrète de l'aménagement (pose d'une hotbox, dans le grenier) n'a pu se faire à cause du confinement imposé par le Covid. 2 chiroptières ont néanmoins pu être posées. Concernant les alouettes, il n'y a pas eu de suivi en 2020 car les inventaires effectués depuis des années ont démontré que cette espèce était bien présente. Par ailleurs, les agriculteurs ont continué à installer des plots de leur propre initiative. Concernant la migration des batraciens, le Parc naturel ne joue pas de rôle prépondérant, si ce n'est d'être en contact avec la vingtaine de bénévoles qui gère les 8 sites (ramassage et pose des panneaux) répartis sur Flobecq, Frasnes, Ellezelles et Ostiches. A Frasnes, c'est la commune qui gère le site. Concernant les inventaires de salamandres, 200 m de ruisseau ont fait l'objet d'une recherche dans le cadre du stage d'été.

Le micro-projet interreg @ThenHome, mené en partenariat avec les Parcs naturels du Pays des Collines, des Plaines de l'Escaut, des Hauts-Pays, de Scarpe-Escaut (F) et de l'Avesnois (F), s'est poursuivi et terminé avec succès. Pour rappel, il vise le placement de 50 nichoirs à Chouette chevêche sur le territoire du Parc naturel du Pays des Collines (250 sur les territoires des 5 Parcs naturels partenaires). Ce projet a été mené en collaboration avec l'OREE du Pays des Collines et quelques citoyens désireux d'apporter leur pierre à l'édifice. En 2020, 38 nichoirs ont été placés sur le territoire prioritairement selon une logique de consolidation des populations en place. Ce projet a connu un succès assez remarquable et il n'a pas été possible de répondre à toutes les demandes. Fort de ce constat, 25 nichoirs à Chevêche et 15 nichoirs à Effraie ont été commandés fin 2020 par le Parc naturel afin de poursuivre la dynamique en 2021. En matière de sensibilisation, une activité de pose de nichoirs à Chevêche s'est tenue en janvier dans le cadre de « Mont de l'Enclus au fil des saisons ». Cette après-midi a permis à une vingtaine de participants



d'obtenir de précieuses informations sur la pose de ce type de nichoirs (voir p 47). Il était prévu de réorganiser une mobilisation citoyenne afin de poursuivre les écoutes crépusculaires pour localiser les Chouettes chevêche mais celle-ci n'a pu s'organiser à cause du confinement.

Le plan d'action « Lérots », qui découlait de la collaboration du Parc naturel au projet interreg TEC porté notamment par Hainaut Développement, s'est poursuivi par la pose de 12 gîtes à lérots.

Enfin, bien que non concerné directement, le Parc naturel a apporté son concours quant à l'élaboration du « Plan Loup », dans le cadre de la consultation des acteurs portée par la Ministre Tellier. La Fédération des Parcs naturels de Wallonie synthétisait les différents avis et remarques remis par les Parcs naturels wallons. Le Parc naturel a notamment insisté sur les volets pédagogique et didactique.

Les mares creusées ou restaurées apparaissent aussi dans le tableau ci-dessous car elles contribuent directement à la sauvegarde des espèces mais ne sont pas comptabilisées dans les actions car elles sont déjà reprises en page 16.

Nom du projet	Intitulé des actions	Communes	Indicateurs des actions
Aidons nos espèces	Inventaires et recherches d'espèces animales patrimoniales (mammifères, batraciens, oiseaux, ...)	Ellezelles	2 visites chiroptère
		Frasnes	1 zone de 200 m d'inventaire cours d'eau
		Ath hors PN	2 visites chiroptère
		Brugelette	2 visites chiroptère
		Chièvres	1 visite chiroptère
	TOTAL		8 actions de recherches et/ou de suivi des espèces
	Concevoir et mettre en œuvre des plans d'actions concertés de préservation des espèces patrimoniales	MEC	3 nichoirs à chevêche posés – synergie INTERREG @ThenHome
		Ellezelles	7 nichoirs à lérot posés
			7 nichoirs à chevêche posés – synergie INTERREG @ThenHome
			2 mares restaurées
		Frasnes	3 nichoirs à lérot posés
			25 nichoirs à chevêche posés - synergie INTERREG @ThenHome – Orée
			1 mare créée
		Flobecq	3 nichoirs à chevêche posés – synergie INTERREG @ThenHome
		Ath	2 nichoirs à lérot posés
			2 mares créées
		Brugelette	Pose de 2 chiroptières
	TOTAL		52 actions de sauvegarde des espèces (mares non comptées)

2.5 ESPACES PUBLICS ET BIODIVERSITÉ, UN LIEN SE CRÉE

Partenaire au service de ses communes, le Parc naturel a continué d'accompagner les pouvoirs publics locaux dans le développement de la biodiversité. 2 visites ont été effectuées à Mont de l'Enclus dans le cadre de l'aménagement du Ravel, 1 visite à Ellezelles dans le cadre d'un éventuel projet de plantation via Arbrenkit 2.0 ainsi qu'1 visite à Flobecq également dans le cadre d'Arbrenkit 2.0. Par ailleurs, en 2020, la commune de Flobecq a sollicité le Parc naturel afin d'établir un accompagnement dans le cadre d'une demande de Fluxys d'abattre une rangée d'arbres le long de la ligne 87 (Ravel). Des rencontres se sont tenues entre le service travaux de la commune de Flobecq, le représentant de Fluxys et le Parc naturel afin de répondre aux attentes et obligations de chacun ; des visites de terrain se sont déroulées avec l'aide des Guides-Nature pour les relevés botaniques et conseils utiles au bon déroulement des travaux. Ceci a abouti à une proposition de création d'une haie afin de compenser l'abattage d'arbres et arbustes sur ce tronçon, abattage nécessaire et obligatoire pour la sécurisation de la conduite de gaz à cet endroit ; de plus un balisage a été effectué afin de signaler la présence de plantes plus rares et auxquelles une attention doit être faite lors des travaux d'abattage ; des conseils ont également été fournis pour un fauchage très tardif aux abords du Ravel.



Nom du projet	Intitulé des actions	Communes	Indicateurs des actions
Espaces publics et biodiversité, un lien se crée	Inventaires des espaces publics aménageables	MEC	Pas de prise de contact
		Ellezelles	
		Frasnes	
		Flobecq	
		Ath	
	TOTAL		0 prise de contact
	Accompagner les pouvoirs publics dans le développement de la biodiversité de proximité	MEC	2 visites dans le cadre de l'aménagement du Ravel
		Ellezelles	1 visite dans le cadre d'Arbrenkit 2.0
		Flobecq	1 visite dans le cadre d'Arbrenkit 2.0
			Au moins 1 visite Fluxys – Commune – Guides Nature
	TOTAL		Au moins 5 visites d'accompagnement

OBJECTIF STRATEGIQUE (OS2 – AB1): CONTRIBUER À LA VALORISATION DU PATRIMOINE NATUREL

OBJECT OPÉRATIONNEL (OO1 – OS2 – AB1) : ACCOMPAGNER LES POUVOIRS PUBLICS DANS LA VALORISATION DE LA NATURE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE

2.6 LA NATURE, UN BIEN COMMUN À DÉCOUVRIR

Concernant le développement de la mobilité douce au travers de la réhabilitation de sentiers, aucune école n'a demandé l'aide du Parc naturel. Ce fut également le cas concernant le réaménagement des parcs communaux de Mont de l'Enclus et de Flobecq pour lesquels les communes n'ont pas repris contact avec le Parc naturel. Par contre, le projet Natur'Accessible s'est poursuivi en 2020. Pour rappel, ce projet consiste en l'aménagement, au sein d'un site Natura 2000, d'un parcours pédagogique pour un public porteur d'un handicap. Le projet porté par le Parc naturel du Pays des Collines, avec la collaboration de la commune de Mont de l'Enclus et du Département Nature et Forêt se situera dans le bois communal de Mont-de l'Enclus et sera adapté à un public déficient intellectuellement. Malheureusement, ce projet a été victime de la crise sanitaire que nous traversons. En effet, après la rédaction du cahier de charges et l'envoi à différentes entreprises, aucune n'a pu répondre favorablement à notre demande car ces dernières ont été sollicitées en même temps par les autres Parcs naturels et se sont retrouvées dans l'incapacité de répondre à l'entièreté des demandes. Par conséquent, un second appel d'offres a été effectué en novembre 2020. Deux entreprises ont répondu favorablement à notre projet. Le prestataire sera désigné début de l'année 2021. Signalons également que, suite aux conditions sanitaires, la date limite pour la clôture de ce projet a été repoussée d'un an.

Nom du projet	Intitulé des actions	Communes	Indicateurs des actions
La nature, un bien commun à découvrir	Favoriser la découverte de la nature en contribuant au développement d'une mobilité douce grâce aux sentiers		Aucune demande adressée au Parc naturel
	Favoriser la découverte de la nature en contribuant à la restauration des parcs communaux	MEC	Pas de retour de la commune
		Flobecq	Pas de retour de la commune
	TOTAL		Pas d'action
	Favoriser la découverte de la forêt en contribuant au développement de circuits thématiques (Nature Accessible, ...)	MEC	Rédaction du Cahier des charges – 2 appels d'offres effectués

3. PAYSAGES ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

OBJECTIF STRATEGIQUE (OS1 – AB2) : CONNAÎTRE, PRÉSERVER ET VALORISER LES PAYSAGES

OBJECTIF OPÉRATIONNEL (OO1 – OS1 – AB2) : DÉVELOPPER LA CONNAISSANCE DU PAYSAGE AFIN D'ENCOURAGER ET DE FACILITER SA PRÉSERVATION ET SA VALORISATION

3.1 LA CHARTE PAYSAGÈRE

Élément fondamental de la dynamique d'un Parc naturel, la Charte paysagère fait, dès son approbation par les communes, le Pouvoir Organisateur et le Gouvernement wallon, partie intégrante du Plan de Gestion du Parc naturel. Pour rappel, une Charte paysagère a pour objectif de promouvoir la protection, la gestion et l'aménagement des paysages des Parcs naturels en fonction des enjeux locaux. C'est un document d'orientation et d'aide à la décision pour les gestionnaires et les forces vives du territoire qui souhaitent s'impliquer dans la préservation et l'aménagement des paysages. Le document, une fois terminé, se composera de trois parties : une analyse contextuelle, des recommandations et d'un plan d'actions à dix ans. Elle se construit grâce à la mise en place d'un processus participatif mené avec les membres de la société civile, publics et privés et suivant une méthodologie bien définie. La Charte paysagère permet donc de mieux connaître les paysages, les enjeux liés à sa préservation et pose la base d'un contrat moral, au travers de son programme d'actions à dix ans, entre les différents acteurs du territoire souhaitant s'impliquer dans la préservation et l'aménagement des paysages. La Charte paysagère est surtout à destination des décideurs et des structures remettant des avis sur des projets pouvant impacter le paysage. Un Comité de pilotage accompagne la mise en place de la Charte paysagère. Un processus participatif citoyen a lieu tout au long du déroulement de la Charte. En 2020, le Parc naturel a poursuivi le travail d'élaboration de sa Charte paysagère, selon les directives du Vade Mecum, en collaboration avec le bureau d'étude DR(EA)²M et l'accompagnement technique d'IDETA ; l'année 2020 a donc vu les différentes étapes de l'analyse contextuelle se finaliser, chaque étape ayant été validée par les 2 Comités de pilotage successifs. Au cours d'un atelier réalisé lors du Copil n°4, il y a eu une présentation de l'AFOM et des enjeux liés aux aires paysagères ainsi que l'élaboration des recommandations. Lors du Copil n° 5, la seconde partie de l'analyse contextuelle (analyse évaluative présentant les atouts, faiblesses du paysage, opportunités et menaces pour sa sauvegarde) a été validée ; ensuite il y a eu une présentation des enjeux qui découlent de l'analyse AFOM et des pistes de recommandations ont été initiées. Vu le contexte sanitaire de l'année 2020, le processus de participation citoyenne (accompagnant les différentes étapes de la Charte Paysagère), n'a pu être mené à bien. Ainsi, 2 balades paysagères ont été annulées. Cependant, il a été décidé de mettre en ligne, dès le début de l'année 2021, un document d'enquête (via Google Form) afin d'inviter le citoyen à se prononcer sur les différentes recommandations découlant de l'analyse contextuelle. Pour cela, différents moyens de diffusion seront utilisés afin d'atteindre un maximum de personnes. 1 réunion virtuelle préparatoire à l'élaboration de ce questionnaire s'est tenue fin 2020 en

parfaite collaboration entre le Parc naturel, le bureau d'études DR(EA)²M, la Fondation Rurale de Wallonie, IDETA et la Maison de l'Urbanisme du Hainaut. 1 réunion s'est tenue à la Fédération des Parcs naturels de Wallonie concernant l'avancement des Chartes Paysagères dans les différents Parcs naturels.

Nom du projet	Intitulé des actions	Communes	Indicateurs des actions
La Charte Paysagère	Mise en place de l'analyse contextuelle	Toutes	Action réalisée : - analyse évaluative - mise en place de l'AFOM - tenue de 2 COPILs - tenue de 2 réunions techniques
	Proposition de recommandations	Toutes	Elaboration des recommandations Construction d'un questionnaire Google Form
	Réalisation du programme d'action		Action suivra en 2021



OBJECTIF STRATEGIQUE (OS2 – AB2) : CONTRIBUER À UN DÉVELOPPEMENT HARMONIEUX DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

OBJECTIF OPÉRATIONNEL (OO1 – OS2 – AB2) : FAVORISER DES PROJETS INTÉGRÉS QUI ALLIENT ARCHITECTURE CONTEMPORAINE, RESPECT DU BÂTI TRADITIONNEL, DU PAYSAGE ET DES RESSOURCES NATURELLES

3.2 ENSEMBLE POUR UN AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE HARMONIEUX

Depuis l'entrée en vigueur du CoDT en juin 2017, les communes ne sont plus obligées de solliciter l'avis du Parc naturel concernant les demandes de permis urbanistiques. Cette obligation reste toutefois d'application pour les demandes de permis uniques et d'environnement. Les communes d'Ellezelles et de Flobecq ont continué de solliciter l'avis du Parc naturel pour les demandes de permis d'urbanisme. La Sous-Commission d'Aménagement du Territoire et Urbanisme s'est donc réunie 12 fois et a traité 125 dossiers. Les avis sont remis dans une double logique ; celle qui vise à maintenir au mieux l'âme identitaire bâtie du Pays des Collines tout en permettant une évolution du bâti dans le respect des normes et de son intégration dans le paysage. Il faut donc veiller à concilier les projets d'architecture contemporaine qui répondent à des besoins et des exigences de la société actuelle. Au-delà de la conciliation des types d'architectures traditionnelle et contemporaine dans le paysage, l'adaptation même à la vie contemporaine d'une ancienne bâtisse est en soi un défi car les aménagements doivent se faire dans le respect de ce qui existe tout en permettant l'évolution et la valorisation du bâtiment. Depuis plusieurs années, le Parc naturel propose aux auteurs de projets de les rencontrer en amont de l'introduction de leurs projets. En 2020, 3 échanges téléphoniques ont eu lieu pour divers conseils (les rencontres étant rendues impossibles en raison du contexte sanitaire) ; échanges également avec la chargée de mission Aménagement du Territoire d'un autre Parc naturel à propos d'un dossier d'urbanisme. Enfin, le suivi des outils réglementaires et d'orientation, surtout en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire est important. Le Parc naturel a participé à 1 réunion/formation à la Fédération des Parcs naturels de Wallonie concernant l'élaboration du RIE en lien avec la Charte Paysagère ainsi qu'une discussion par rapport au cadre éolien. De nombreux échanges par mail s'en sont suivis vu l'impossibilité de tenir des réunions en présentiel : chaque chargé de mission Aménagement du Territoire ayant en charge le développement d'une partie du travail sur le Rapport d'Incidences sur l'Environnement ; de même un travail de réflexion était demandé à chacun au départ d'un « draft » lié au cadre éolien dans les PN. Ceci s'est fait durant la période de confinement.

Nom du projet	Intitulé des actions	Communes	Indicateurs des actions
Ensemble pour un aménagement du territoire harmonieux	Analyser les demandes de permis d'urbanisme, uniques et d'environnement et remettre des avis circonstanciés	MEC	1 dossier – permis unique 1 dossier urbanisme
		Ellezelles	63 dossiers – permis d'urbanisme 2 dossiers permis unique
		Frasnes	3 dossiers – permis unique 1 dossier urbanisme
		Flobecq	51 dossiers – permis d'urbanisme 1 dossier permis unique
		Ath	1 dossier – permis unique 1 dossier urbanisme
	TOTAL		125 dossiers – 12 réunions SCATU
	Renseigner les auteurs de projets publics et privés et les demandeurs avant l'introduction des projets		3 réunions par tél. 1 réunion avec PNBM/1 dossier
	Suivre la mise en place d'outils réglementaires et d'orientation		1 réunion (élaboration RIE – Charte Paysagère et cadre éolien) Synergie FPNW

4. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET RURAL

OBJECTIF STRATEGIQUE (OS1 – AB3) : FAVORISER, ENCOURAGER ET DEVELOPPER LA CONNAISSANCE DU MONDE RURAL ET LE RÔLE SOCIAL DE L'AGRICULTURE POUR CONTRIBUER À UNE RURALITÉ VIVANTE ET INCLUSIVE

OBJECTIF OPÉRATIONNEL (OO1 – OS1 – AB3) : FAVORISER L'INTÉGRATION CITOYENNE DANS LE PAYSAGE RURAL

4.1 MON VOISIN, L'AGRICULTEUR

Suite à la crise du coronavirus, la majeure partie des événements prévus, tels que les Journées Fermes Ouvertes, Journées Découverte Entreprises, Portes ouvertes, ... a été annulée, puisque les grands rassemblements n'étaient plus autorisés. Pour la même raison, la Recymobile n'a pas été prêtée après mars 2020. Par contre, le Parc naturel a soutenu les démarches communales destinées à rapprocher les citoyens et les agriculteurs afin qu'ils se connaissent davantage mutuellement et ainsi favoriser le dialogue face à la réalité rurale. En 2020, le Parc naturel a donc soutenu la création de 2 Groupes de Travail « Agriculture » dans les communes d'Ath et d'Ellezelles et contribué à la mise en place de 2 conférences (1 dans chaque commune) ayant regroupé environ 85 agriculteurs et particuliers. Concernant le GT « Agriculture » d'Ellezelles, 3 articles sur l'agriculture ont été rédigés par les agriculteurs avec l'aide de la commune d'Ellezelles et en partenariat avec le Parc naturel et la Fondation Rurale de Wallonie afin de les publier dans les bulletins communaux. Dorénavant, à Ellezelles, une page du bulletin communal sera dédiée à l'agriculture. En plus de cela, la promotion de plusieurs activités et/ou portes-ouvertes a été faite comme par exemple une réunion d'information sur l'accueil des mouvements de jeunesse sur les parcelles agricoles... (Interventions d'Accueil Champêtre et Atout Camp à Ellezelles). La promotion a été faite soit via les réseaux sociaux et mailing soit via des supports papiers. Concernant l'action liée à un public fragilisé, le travail a essentiellement été de se former et de s'informer sur le domaine avant de lancer une réelle démarche. Ainsi, le Parc naturel a participé à 1 réunion de travail avec Accueil Champêtre en Wallonie afin de faire le point sur les démarches déjà en cours au niveau de la Région wallonne, ainsi que les éventuelles initiatives développées à proximité du territoire du Parc naturel du Pays des Collines. L'objectif étant de mettre en place par la suite des actions visant à favoriser les échanges et les rencontres entre les agriculteurs et un public dit fragilisé. L'agriculture au-delà d'être nourricière a toujours été et reste un élément social essentiel de nos campagnes.





Nom du projet	Intitulé des actions	Communes	Indicateurs des actions
Mon voisin, l'agriculteur	Susciter et favoriser les échanges et les rencontres entre les agriculteurs et les habitants	Ath	Co-organisation d'1 conférence – 25 personnes
			Participation à la mise sur pied d'un GT « Agriculture ».
		Ellezelles	Organisation d'1 conférence – 60 personnes
			Participation à la mise en place d'un GT Agriculture – 3 réunions – collaboration à la rédaction de 3 articles pour les bulletins communaux
	TOTAL		4 évènements soutenus et promus – 85 personnes
	Susciter et favoriser les échanges et les rencontres entre les agriculteurs et un public fragilisé en contribuant au développement des fermes de ressourcement à finalité sociale	Hors PN	1 réunion - synergie Accueil Champêtre en Wallonie

4.2 COLLINARIA, LE FESTIVAL GOURMAND

Région rurale et gastronomique, le Parc naturel du Pays des Collines souhaite naturellement intégrer les différents acteurs de ce secteur pour répondre à la demande croissante du « bien manger dans un environnement préservé ». La culture du bon-goût n'est plus à démontrer au Pays des Collines et est source de revenus pour les membres du secteur HORECA ainsi que pour les producteurs, artisans et agriculteurs diversifiés. Au travers du projet « Collinaria, Le Festival Gourmand », le Parc naturel, en collaboration avec les différents partenaires, a l'ambition de réunir les producteurs, les restaurateurs, les artisans et les étudiants autour d'un projet où chacun y trouve une place et un rôle. Développer des synergies avec les acteurs locaux, améliorer la connaissance des produits locaux, valoriser les savoir-faire des restaurateurs, tisser des liens entre jeunes et professionnels, s'inscrire dans une démarche de développement durable, ... sont une partie des valeurs fortes que véhicule Collinaria, Le Festival Gourmand. Après cinq éditions et compte-tenu que l'organisation du festival Collinaria a pris beaucoup d'ampleur, les organisateurs ont souhaité proposer une édition dite « biennale », afin de pouvoir continuer à proposer un événement de qualité. Une bonne partie du 2^{ème} semestre de l'année 2020 a été consacrée à la préparation et à l'organisation de l'édition 2021 de la Biennale Gourmande Collinaria. En effet, au vu du contexte sanitaire, les organisateurs ont dû réinventer le concept du festival, en fonction de l'évolution des mesures sanitaires. Dans un premier temps, les dossiers de demandes de subsides ont été préparés pour une version relativement « classique » de Collinaria, mais au fur et à mesure de l'année, nous nous sommes vite rendus compte qu'une édition classique en présentiel ne serait très probablement pas possible à organiser durant le mois de mai. Nous avons donc opté pour une version « à la maison ». Cette formule propose une alternative innovante au festival vu le contexte sanitaire que l'on connaît, permettant d'allier la sensibilisation aux produits locaux, la promotion du savoir-faire culinaire local, l'éducation aux goûts, les nouvelles technologies et l'adaptation des supports de communication à cette édition @Home. Une bonne partie du temps de travail a donc été



consacré à l'adaptation des dossiers de demandes de soutiens financiers auprès des pouvoirs subsidants, ainsi qu'à faire valider cette nouvelle version par les autorités communales d'Ellezelles. En parallèle de ce travail, plusieurs réunions avec les restaurateurs ont également eu lieu afin de co-construire cette édition spéciale de Collinaria avec eux et de valider les plats qu'ils ont proposé pour cette édition. Nous avons également réalisé tout une série de reportages photo chez les nouveaux producteurs et restaurateurs participants au festival, avec l'aide d'un photographe professionnel de la Province de Hainaut. Les autres producteurs ont été soit photographiés lors des précédentes éditions du festival, soit début 2021. Fin 2020, les étudiants de la section hôtellerie de l'IPES ont également commencé à travailler à l'élaboration de recettes à base de produits locaux. Après un choix collectif avec la classe, ce sont 3 recettes qui ont été retenues et présentées en 2021.

La Biennale Gourmande Collinaria pourra compter, en 2021, sur la présence et le soutien de 4 parrains d'exception : Carlo De Pascale, Eric Boschman, Gérald Watelet et Carine Bresse. C'est un honneur, pour les organisateurs de Collinaria, de compter sur leur soutien. Les échanges avec ces quatre ambassadeurs apporteront beaucoup aux restaurateurs, producteurs et étudiants participants à Collinaria. Pour cette 6ème édition, nous accueillerons également 2 chefs invités : Benoit Neusy (chef étoilé à L'Impératif - Domaine d'Arondeau et chef Génération W) et Olivier Claix (traiteur et organisateur de réceptions à Pipaix). Collinaria 2021, ce seront 5 organisateurs (Parc naturel du Pays des Collines, commune d'Ellezelles, Province de Hainaut, Château du Mylord et Maison du Pays des Collines), 33 producteurs du Parc naturel du Pays des Collines, 13 chefs et 1 école hôtelière soit 13 élèves (I.P.E.S. d'Ath en 7ème professionnelle), 3 parrains et 1 marraine.

Il n'y a pas eu de développement d'évènement « inter Collinaria » car, d'une part, aucune demande n'a été formulée et, d'autre part, la crise Covid n'aurait de toute façon pas permis de l'organiser.

Nom du projet	Intitulé	Communes	Indicateurs des actions
Collinaria, Le Festival Gourmand	Développer des synergies avec des acteurs locaux (hébergements, acteurs touristiques et culturels,...)		Cette action n'a pas pu être réalisée en raison de la crise sanitaire du Covid-19
	Développer des synergies avec le milieu scolaire	Ath	1 école partenaire – 13 étudiants en hôtellerie – élaboration des recettes (finalisation en 2021)
	TOTAL		1 synergie avec 1 école – 13 élèves
	Développer des synergies avec les producteurs pour favoriser la connaissance des produits locaux	MEC	1 producteur photographié
		Ellezelles	1 producteur photographié
		Frasnes	2 producteurs photographiés
		Ath	1 producteur photographié
		Lessines	2 producteurs photographiés
	TOTAL		7 synergies avec les producteurs locaux (sur 33 producteurs inscrits, les autres ayant déjà été photographiés les années précédentes ou le seront en 2021)
	Développer des synergies avec les restaurateurs et parrains pour valoriser les savoir-faire culinaires	Ellezelles	3 restaurateurs
		Frasnes	1 restaurateur
		Flobecq	1 restaurateur
		Ath	5 restaurateurs
		Lessines	1 restaurateur
		Péruwelz	1 chef invité
		Pipaix	1 chef invité
	TOTAL		13 synergies avec les restaurateurs participants qui ont co-construit la version 2021 de Collinaria

OBJECTIF STRATEGIQUE (OS2 – AB3) : FAVORISER, ENCOURAGER ET DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE RURALE ET LA VIABILITÉ DES EXPLOITATIONS AGRICOLES

OBJECTIF OPÉRATIONNEL (OO1 – OS2 – AB3) : FAVORISER, DÉVELOPPER ET FÉDÉRER LES ACTIVITÉS DE VALORISATION DES RESSOURCES LOCALES

4.3 PRODUISONS ET CONSOMMONS LOCAL

Engagé dans une démarche d'accompagnement et de promotion des producteurs locaux depuis plusieurs années, le Parc naturel agit localement, à son échelle, pour soutenir une agriculture de proximité, durable et viable. Encourager, développer et fédérer les initiatives locales, a de nouveau rythmé le travail quotidien du Parc naturel auprès des producteurs et artisans de son territoire. Les producteurs souhaitent être soutenus via la promotion de leurs produits et activités et également informés et formés aux dernières tendances et nouveautés. Le Parc naturel, en ayant co-organisé 14 marchés fermiers regroupant une quinzaine de producteurs à chaque marché fermier en collaboration avec divers partenaires, a largement contribué à la promotion des producteurs locaux et au développement d'une économie durable en circuit-court. Suite à la crise sanitaire que nous avons traversée, certains marchés ont dû être annulés à Ellezelles et à Anvaing. Suite à cette crise, le nombre de visiteurs lors des marchés a considérablement diminué, notamment pour les personnes plus âgées. La reprise des marchés est d'ailleurs particulièrement compliquée à Anvaing. Nous avons également dû adapter les animations qui ont été limitées afin de respecter les mesures sanitaires et avons donc favorisé l'organisation d'animations de type « concours » afin de continuer à promouvoir, malgré tout, les produits locaux. Pendant le confinement, l'équipe du Parc naturel a spécifiquement mis en valeur les producteurs locaux via Facebook afin de soutenir les achats directement chez les producteurs. Nous avons également réédité de nouveaux supports de communications (flyers, affiches en français et néerlandais, beach-flags) qui ont été distribués sur tout le territoire du Parc naturel et ses alentours afin de redynamiser la promotion. Le Parc naturel a également soutenu l'organisation du marché des producteurs locaux d'Ath, ainsi que le Drive-in de Foucaumont, en promotionnant, notamment, ces événements. Enfin, lors du confinement, le Parc naturel a fait un focus chaque semaine sur un producteur via sa page Facebook afin d'encourager les citoyens à faire leurs achats directement à la ferme. La liste des producteurs du territoire a également été mise à jour et reprise dans le calendrier 2020 du Parc naturel et les missions du Parc naturel en matière de diversification agricole ont été présentées lors d'1 conférence organisée conjointement avec le Parc naturel des Plaines de l'Escaut.



MARCHÉS FERMIS
du Pays des Collines

En 2020, le Parc naturel a non seulement continué à participer au COPIL de Food'Wapi 2.0, à relayer les formations et activités organisées par Food'Wapi 2.0 à son réseau de producteurs, mais il a également renforcé les partenariats dans le cadre de ce projet, suite à la convention passée entre IDETA, le Parc naturel du Pays des Collines et le Parc naturel des Plaines de l'Escaut qui ont chacun reçu un subside de 50.000 €. L'objectif de cette nouvelle convention est, notamment, de proposer une aide au développement et à la création de filières, mais aussi de mettre en place d'un répertoire des producteurs locaux en ligne. Dans le cadre de ce projet, un appel à intérêt a été lancé auprès des agriculteurs du territoire, des entretiens individuels ont eu lieu et 2 filières ont été retenues et seront développées en 2021, à savoir à filière viande et la filière céréales panifiables.

Le Parc naturel a également répondu à l'appel à projet « Soutenir la relocalisation de l'alimentation en Wallonie » avec le CARAH et la ville d'Ath, pour un projet intitulé « Renforcement de la consommation de produits locaux, éthiques et durables sur le territoire du Pays Vert et du Pays des Collines sur base d'un diagnostic des flux agro-alimentaires ». Ce projet a été retenu pour un budget total de 360.000€ pour une durée de 3 ans. Enfin, le Parc naturel a organisé 1 visite à la Bergerie des Collines (transformation, vente directe, distributeur à la ferme...) dans le cadre d'une journée dédiée à l'agriculture durable, afin de contribuer à la formation des producteurs.



Nom du projet	Intitulé des actions	Communes	Indicateurs des actions
Produisons et consommons local	Favoriser et soutenir la (co) organisation d'événements de promotion des produits locaux	Frasnes	6 marchés fermiers : +/- 100 personnes/mf 12 à 15 producteurs/mf Promotion pour les 2 MFs : numérique, 6000 flyers, 150 affiches, 3 beach flags
		Ellezelles	8 marchés fermiers : +/- 150 personnes/mf 5 à 17 producteurs/mf Promotion pour les 2 MFs : numérique, 6000 flyers, 150 affiches, 3 beach flags
		Ath	1 participation au marché des producteurs locaux
			1 participation au drive-in de Foucaumont – 1 réunion producteurs
		TOTAL	
	Accompagner, favoriser et développer la dynamique économique des circuits-courts	Frasnes	1 participation au COPIL Food’WAPI 2.0
			2 participations au comité de projet Food’WAPI 2.0
			8 participations aux réunions de travail Food’WAPI 2.0 – 1 appel à intérêt lancé – 2 filières sélectionnées
			1 présentation des missions « Diversification agricole » - 25 participants
		Ath	1 obtention d’un appel à projet pour la relocalisation de l’alimentation avec le CARAH et la ville d’Ath
		PNPC	1 convention Food’WAPI 2.0 signée (50.000 €)
		En ligne	1 participation au jury Food’WAPI 2.0 – 4 projets présentés
			3000 calendriers distribués
	TOTAL		13 participations à des évènements de rencontre 1 appel à projets remporté (360.000 €) 1 convention signée (50.000 €)
	Contribuer à la formation des producteurs et des artisans	Frasnes	1 visite organisée à la Bergerie des Collines – 22 participants (font partie des 37 participants => voir page 40

4.4 PLUS D'AUTONOMIE POUR NOS FERMES

Le Parc naturel a poursuivi ses actions destinées à soutenir et promouvoir des modes de production plus économes et autonomes pour les agriculteurs. L'objectif était d'informer sur les façons de produire de manière plus intégrée en revalorisant les systèmes de polyculture-élevage où l'autonomie en protéines est au cœur de la démarche. L'autonomie fourragère est au carrefour du développement durable tant elle a des répercussions environnementales et économiques positives. A cette fin, le groupe de travail « Herbe et Autonomie Fourragère », co-géré par les Parcs naturels du Pays des Collines, des Plaines de l'Escaut et de Scarpe-Escout (Fr) s'est réuni 10 fois au travers de l'organisation de sorties thématiques, de conférences et autres séances d'étude destinées à revaloriser l'herbe au sein des exploitations agricoles. Ces sorties ont regroupé 172 agriculteurs. Ce groupe de travail se compose d'une septantaine d'agriculteurs belges et français. Depuis 2014, la FUGEA s'est associée aux Parcs naturels du Pays des Collines et des Plaines de l'Escaut pour organiser deux Forums de l'Autonomie Fourragère (2015 et 2017) et trois Salons Professionnels de l'Autonomie Fourragère (2014, 2016 et 2019). Ces événements ont rassemblé plus de 1500 participants. Le 3^e Forum de l'Autonomie Fourragère devait être organisé en 2020. Cependant suite aux mesures sanitaires imposées dû à la crise du COVID 19, celui-ci a été reporté en 2021. Après le premier trimestre 2020, aucun événement de « grande ampleur » n'a malheureusement pu être organisé dû à la crise sanitaire. Par contre, des résumés techniques des séances des 3 dernières années ont été rédigés durant le confinement afin de valoriser le travail effectué et les résultats obtenus. Fin 2020, les impressions ont été lancées et chaque Parc naturel dispose de 200 exemplaires de chaque résumé (3200 pour le PNPC). Ceux-ci sont disponibles sur simple demande et sont mis à disposition des agriculteurs. Désormais, après chaque séance, un résumé sera rédigé et mis en page. Début septembre, lors d'une présentation commune des projets des Parcs naturels (PNPC et PNPE), les actions et les objectifs du GT Herbe ont été présentés aux agriculteurs présents. Fin décembre, suite à la demande de quelques agriculteurs, le PNPC et le PNPE ont organisé 1 réunion technique sur la problématique du réchauffement climatique. 10 d'agriculteurs (6 du PNPE, 5 du PNPC, 1 hors PNs) se sont ainsi exprimés. Cette rencontre a permis de faire ressortir des sujets de conférences intéressants à développer en 2021 via le GT Herbe et Autonomie Fourragère. La problématique du réchauffement climatique sera donc au centre des préoccupations 2021. Le Parc naturel a également participé à 4 moments de rencontres organisés par d'autres organismes afin d'étendre les connaissances en la matière.



16 FICHES AUTONOMIE FOURRAGÈRE

1. Le compostage
2. Les méteils
3. Les grès-vergers
4. La luzerne
5. La méthode Obcalim
6. L'équilibre des rations et l'autonomie alimentaire
7. Valeur nutritionnelle du lait et durabilité des élevages laitiers
8. Processus
9. La vache heureuse
10. Le pâturage tournant
11. Améliorer la qualité des fourrages
12. La hétérologie fourragère
13. Le diagnostic prairie
14. L'affouragement en vert
15. Confiner les espèces écologiques et la gestion du parasitisme
16. Le séchage du foin en grange

interreg
European Regional Development Fund
PNPC Ecorurable
Pour le soutien du développement durable

Vous avez trouvé cette fiche intéressante ?

D'autres informations techniques sur les sujets de l'autonomie fourragère repris ci-dessus sont accessibles sur :

- le site internet Ecorurable (<http://interreg-econurable.eu/Documentation/>)
- ou sur demande à :
 - Parc naturel des Plaines de l'Escaut
Audrey POLARD • apolard@pnpe.be • +32 (0)488 981 156
 - Parc naturel du Pays des Collines
Hervé LUST • hlust@pnpc.be • +32 (0)68 54 46 02
 - Parc naturel régional Scarpe-Escout
Aurore DLUGON • adugon@pnr-scarpe-escout.fr • +33 (3)27 19 19 70

Les Parcs Naturels Régionaux



Nom du projet	Intitulé des actions	Communes	Indicateurs des actions
Plus d'autonomie pour nos fermes !	Co-organiser des événements de promotion, d'étude et de rencontres entre agriculteurs sur l'autonomie fourragère	Ath	1 conférence - 15 participants – Partenariat avec la FUGEA
		Frasnes	1 visite d'exploitation - 10 participants
			1 conférence - 30 participants
			1 conférence/visite – 10 participants
		PNPE	1 conférence - 30 participants
			1 conférence/visite - 20 participants
		PNRSE	2 conférences/visites - 20 participants
		Territoire PNPC - PNPE	1 réunion technique avec agriculteurs – 12 participants
			1 présentation des actions du GT Herbe aux agriculteurs des PN – 25 participants
	Rédaction et mise en page de 16 résumés techniques portant sur les séances précédentes + impressions de 3200 exemplaires		
	TOTAL		10 évènements/visites co-organisés - 172 agriculteurs 16 résumés techniques
	Participer à des évènements de promotion et d'étude sur l'autonomie (fourragère,...)	PNPE	1 séance d'étude
		En ligne	3 webinaires sur l'autonomie fourragère
TOTAL		4 participations à des évènements « autonomie fourragère »	
Conseiller et accompagner les agriculteurs sur la production herbagère et autres thématiques visant davantage d'autonomie		Pas de demandes d'analyses fourragères	

OBJECTIF STRATEGIQUE (OS3 – AB3) : FAVORISER, ENCOURAGER ET DÉVELOPPER UNE AGRICULTURE QUI CONTRIBUE À LA QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT PAR LA MISE EN PLACE D'AUTRES MODES DE GESTION DE L'ESPACE RURAL

OBJECTIF OPÉRATIONNEL (OO1 – OS3 – AB3) : FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT D'UNE AGRICULTURE INNOVANTE POUR PRÉSERVER LE SOL ET SA BIODIVERSITÉ, LUTTER CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET LES INONDATIONS

4.5 DES SOLS ET DES EAUX PROTÉGÉS

Depuis plusieurs années, le Parc naturel du Pays des Collines a développé des compétences dans la thématique de la gestion durable des sols. Les objectifs sont de former, d'informer et d'accompagner les agriculteurs vers une meilleure gestion de leurs sols et une prévention ou diminution des risques en aval. Le Parc naturel a poursuivi l'accompagnement des agriculteurs au travers de l'organisation de 7 conférences à thèmes (736 participants, co-organisation avec les communes), 30 visites d'information, d'expertises agronomiques, de discussions, de conseils sur le travail du sol et le compostage, la réalisation de 9 plans de fumure via le logiciel VALOR valorisant les fumiers à hauteur de 49406 €. La DGA d'Ath et le Parc naturel ont co-organisé les conférences de Frasnes-lez-Anvaing et Ellezelles. Le Parc naturel a réalisé 39 échantillonnages de terre en vue de leur analyse par le laboratoire du CARAH. Pour chacune d'entre elles, les conseils de fumure ont été appréciés et/ou affinés en vue de réduire l'usage des engrais sans compromettre l'avenir de la culture. Il est d'ailleurs très encourageant de savoir que dans environ 80% des cas, les avis du Parc naturel ont été suivis. Les analyses de sol ont été réalisées pour différentes raisons, notamment pour résoudre des problèmes au niveau de la flore présente (adventices, ...) qui pouvaient être liés à une mauvaise gestion du sol (excès d'engrais minéraux, mauvais drainage, ...). Grâce aux analyses de sol, nous avons pu aider l'agriculteur à solutionner une partie des problèmes. Le Parc naturel a mis, à nouveau, en relation les agriculteurs, les pouvoirs publics et d'autres structures spécialisées (GISER, Protect'Eau, Natagriwal, les Contrats de Rivière, ...) afin de résoudre des problèmes grâce à la mise en place d'aménagements concrets sur le terrain pour protéger les sols et les eaux : 13 agriculteurs ont ainsi reçu spécifiquement des conseils concernant des problèmes d'érosion, 14 rendez-vous techniques sur le terrain avec les communes ont été réalisés, 80 m de fascines à paille ont été installés sur la commune de Frasnes-lez-Anvaing en partenariat avec le Contrat de Rivière Escaut-Lys, GISER et la commune de Frasnes. De plus, des contacts ont été pris avec la commune d'Ellezelles et le Contrat Rivière Dendre afin de solutionner plusieurs accès du bétail aux cours d'eau. Dans ce cadre, 1 pompe à museau a été achetée et posée par un agriculteur et des conseils pour le choix d'un système de traitement des effluents phytopharmaceutiques ont été donnés auprès de 1 agriculteur du territoire. En septembre dernier, le Parc naturel du Pays des Collines en collaboration avec le Parc naturel des Plaines de l'Escaut a organisé une



conférence sur l'agriculture de conservation suivie d'une présentation des projets « agricoles » des 2 Parcs naturels. Des visites de terrain des projets en cours avec les Parcs naturels ont également été organisées courant du mois de septembre. Cela nous a permis de mettre en avant l'installation de fascines (PNPC) ; les actions du projet « Sols et eaux protégés » et la diversification agricole à la Bergerie des Collines (PNPC) ; l'agriculture de conservation avec les agriculteurs des projets « Ecorurable » et « Générations Terre » (PNPE). Le Parc naturel a également participé à 6 réunions d'informations et cela dans le but d'être au courant des dernières techniques et nouveautés dans le milieu agricole. Le Parc naturel a également suivi la mise en place du projet DIPROS du Contrat Rivière Dendre (réunion + vidéo-conférences). Au total, en 2020, ce sont 854 agriculteurs qui ont participé au projet sous l'une ou l'autre forme (conseils et expertises, plan de fumure, conférences, visite) ! Enfin, le Parc naturel a édité et présenté une note stratégique au Cabinet de la Ministre Tellier quant à l'importance du Bois Raméal Fragmenté (BRF). Cette note, inscrite dans les objectifs de la Déclaration de Politique Régionale, était destinée à démontrer le rôle central du BRF quant à la résolution de problématiques actuelles telles que les inondations, les changements climatiques, la gestion durable du sol, ... L'objectif était également de démontrer comment changer la vision que l'on a d'un déchet (le résidu de taille) en produit à valeur ajoutée, le BRF.



Nom du projet	Intitulé des actions	Communes	Indicateurs des actions
Des sols et des eaux protégés	Organiser la formation, l'information et la sensibilisation des agriculteurs sur les outils et techniques permettant une meilleure gestion du Carbone, des sols et des eaux	MEC	4 visites
		Ellezelles	5 visites
			2 conférences co-organisées – 66 participants
		Frasnes	15 visites
			2 conférences co-organisées – 610 participants
		Flobecq	1 visites
			1 conférence co-organisée – 10 participants
		Ath	5 visites
		PNPC - PNPE	1 conférence co-organisée – 25 participants
			1 présentation des projets des PN – 25 participants
			1 journée de visite des projets des PN – 37 participants
	TOTAL		30 visites – 30 agriculteurs
			7 conférences/présentations – 736 participants
			1 journée de visite – 37 participants (dont 22 Bergerie)
	Participer à des événements de promotion et d'étude sur la gestion du Carbone, des sols et des eaux	Ath	2 vidéo-conférences
		PNPE	2 conférences + 1 visite d'essai
		Autres	1 colloque sur la valorisation des haies
			1 Webinaire sur la nouvelle PAC
	TOTAL		6 participations à des évènements « sols et eaux »
	Conseiller et accompagner les agriculteurs pour une meilleure gestion du Carbone, des sols et des eaux	MEC	5 agriculteurs accompagnés
			3 visites « Erosion » avec la commune
		Ellezelles	11 agriculteurs accompagnés
			3 visites « Erosion » avec la commune
		Frasnes	23 agriculteurs accompagnés
			80 m de fascines à paille installés
			6 visites « Erosion » avec la commune
Flobecq		2 agriculteurs accompagnés	
		1 visite « Erosion » avec la commune	
Ath		6 agriculteurs accompagnés	
		1 conférence + 2 vidéo-conférences pour le projet DIPROS	
		1 visite « Erosion » avec la commune	
Autre		4 agriculteurs conseillés	
TOTAL		51 agriculteurs accompagnés/conseillés	
		80 m de fascines à paille installés	
		14 visites sur le terrain avec les communes	
		3 réunions de suivi du projet DIPROS	



5. INNOVATION ET EXPERIMENTATION

OBJECTIF STRATEGIQUE (OS1 – AT1) : INITIER, DÉVELOPPER ET CONTRIBUER À LA MISE EN PLACE DE PROJETS INNOVANTS ET EXPÉRIMENTAUX ANCRÉS DANS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

OBJECTIF OPÉRATIONNEL (OO1 – OS1 – AT1) : INITIER, FAVORISER, ET CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT DE PROJETS INNOVANTS ET EXPÉRIMENTAUX DANS LE DOMAINE DU PATRIMOINE NATUREL

Voir p 11

OBJECTIF OPÉRATIONNEL (OO3 – OS1 – AT1) : INITIER, FAVORISER, ET CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT DE PROJETS INNOVANTS ET EXPÉRIMENTAUX DANS LE DOMAINE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RURAL

Voir p 11

OBJECTIF OPÉRATIONNEL (OO4 – OS1 – AT1) : INITIER, FAVORISER, ET CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT DE PROJETS INNOVANTS ET EXPÉRIMENTAUX DANS LE DOMAINE DE L'ÉDUCATION

Voir p 11

6. PARTENARIAT ET COLLABORATION

OBJECTIF STRATEGIQUE (OS1 – AT2) : INITIER, DÉVELOPPER ET CONTRIBUER À LA MISE EN PLACE DE PARTENARIATS ET COLLABORATIONS AU NIVEAU LOCAL

OBJECTIF OPÉRATIONNEL (OO1 – OS1 – AT2) : MAINTENIR ET RENFORCER LES PARTENARIATS EXISTANTS ET RECHERCHER ET DÉVELOPPER DE NOUVEAUX PARTENARIATS

En 2020, l'équipe du Parc naturel a, de nouveau, mené de nombreuses actions en collaboration avec ses nombreux partenaires publics et privés. Les collaborations concernaient à la fois la mise en place d'actions, la participation du Parc naturel à des événements divers, mais aussi un volet relevant de la gouvernance. Ces partenariats sont décrits dans les pages de ce Rapport d'Activités. Aussi, les nombreuses écoles et les producteurs sont également des partenaires très importants. Au travers des partenariats menés, le Parc naturel a démontré sa place d'acteur engagé sur son territoire, en Wallonie picarde, et en Wallonie.

Types	Partenaires	Cadre du partenariat ou de la collaboration
Public	Mont de l'Enclus	Projets : groupe Action Environnement, Natur'Accessible, Arbrenkit 2.0 Présentation du PN : Arbrenkit 2.0
	Ellezelles	Projets : Arbrenkit 2.0, co-organisation de conférences agricoles, aide à la mise sur pied du GT Agriculture + participation (articles bulletin communal), marchés fermiers, Collinaria (préparation)
	Frasnes	Projets : pose de fascines anti-érosives, PCDN, co-organisation de conférences agricoles Présentation du PN : outils et projets (Charte Paysagère et offre de services)
	Flobecq	Projets : co-organisation d'une conférence agricole Gouvernance : Sous-Commission Aménagement du Territoire et Urbanisme
	Ath	Projets : Dépôt projet AlimAth, Nuit de l'Obscurité et animations diverses, aide à la mise sur pied du GT Agriculture
	IDETA	Projets : Food Wapi 2.0, Charte Paysagère
	Province et services associés	Projets : Arbrenkit 2.0, Collinaria (préparation), réflexion sur les projets de plantations aux Bassins, dépôt projet AlimAth (Carah)
	Région wallonne	Projets : Natur'Accessible, co-organisation des conférences agricoles, Charte Paysagère Gouvernance : comité de gestion de la réserve naturelle des bassins de Frasnes, rencontres Cabinet Tellier Groupe de Travail : Task Force Haie : participation et présentation PPT
	Conseil de Développement de Wallonie picarde	Participation au Conseil de Développement
	Fondation Rurale de Wallonie	Projet : Charte Paysagère, ODR d'Ellezelles

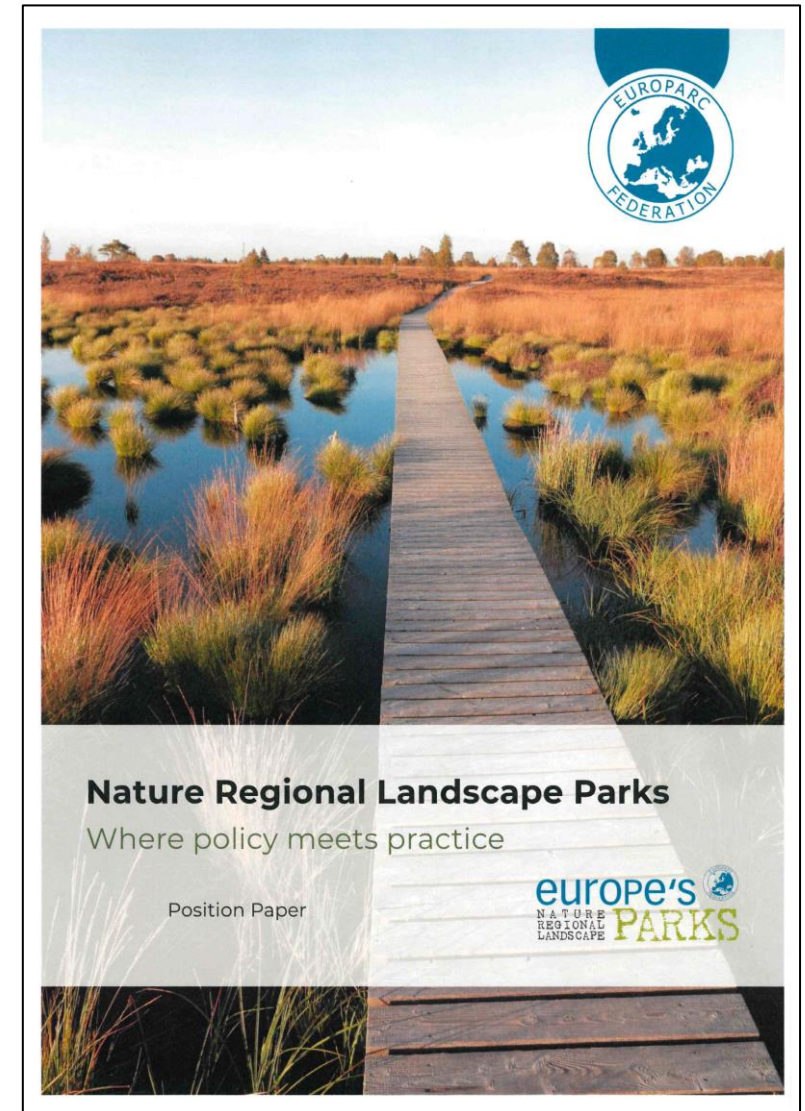
Privé	Contrat de Rivière Escaut-Lys	Signature du Protocole d'Accord Transversal : rencontre des acteurs
		Projets : fascines, LiFE BNIP (+ CR Haine)
		Gouvernance : assemblées générales et conseil d'administration
	Contrat de Rivière Dendre	Signature du Protocole d'Accord Transversal
		Projets : participation à Dipros, LiFE BNIP (+ CR Haine)
		Gouvernance : assemblées générales et conseils d'administration
	Centre culturel du Pays des Collines	Gouvernance : assemblée générale
	Orée du Pays des Collines	Projet : @ThenHome
	Guides-Nature des Collines	Projet : inventaire L87 (projet Fluxys)
	FUGEA	Projet : co-organisation de conférences agricoles
	Maison du Pays des Collines	Projets : Collinaria, marchés fermiers
	Diversifruits	Projet : inventaire d'un verger
	Centre Protestant d'Amougies	Projets : stages, animations, Nuit de la Chauve-souris
	Wapi 2040	Un Arbre pour la Wapi et spécialement Arbrenkit 2.0
	Wapica – Livre sur le Pays des Collines	Textes et organisation de la sortie du livre (conférence de presse, soirée inaugurale, promotion No Télé)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL (OO2 – OS1 – AT2) : METTRE EN VALEUR ET SOUTENIR LE TRAVAIL DES ASSOCIATIONS

Suite à la crise sanitaire, les diverses activités figurant au Calendrier 2020, ont quasiment toutes été annulées.

OBJECTIF STRATEGIQUE (OS2 – AT2) : INITIER, DÉVELOPPER ET CONTRIBUER À LA MISE EN PLACE DE PARTENARIATS ET COLLABORATIONS AU NIVEAU TRANSRÉGIONAL, TRANSFRONTALIER ET ENTRE PARCS NATURELS

En matière de collaboration avec les Parcs naturels wallons et français, les projets habituels se sont poursuivis. Ainsi, les activités du Groupe de Travail Herbe et Autonomie Fourragère se sont à nouveau mises en place en partenariat avec le Parc naturel des Plaines de l'Escaut et le Parc naturel Régional Scarpe-Escout (Fr) bien que le 3^{ème} Forum de l'Autonomie Fourragère n'ait pu être organisé suite à la crise sanitaire. Les Parcs naturels du Pays des Collines, des Plaines de l'Escaut, des Hauts-Pays, Scarpe-Escout (Fr) et Avesnois (Fr) ont poursuivi leur collaboration dans le cadre du micro-projet INTERREG @ThenHome visant la pose de 250 nichoirs à chouette chevêche sur la zone du projet. Les trois Parcs naturels hennuyers ont déposé, en consortium, un projet visant la sauvegarde, par la taille, de 500 saules têtards ainsi que la plantation de 5000 perches ! Les collaborations avec la Fédération des Parcs naturels de Wallonie se sont poursuivies, notamment en ce qui concerne les relations internationales pour lesquelles, le Parc naturel du Pays des Collines est devenu en 2019 le représentant de la Fédération qui représente, elle-même, la Wallonie. Dans ce cadre, en 2020, le Parc naturel a participé à l'assemblée générale d'EUROPARC, notamment en y faisant une présentation (study case) sur « Comment les Parcs naturels wallons communiquent avec et pour les agriculteurs ». L'idée était de présenter comment les Parcs naturels wallons s'y prenaient. D'autre part, dans la foulée des échanges avec les Fédérations des Parcs naturels francophones et germanophones en 2019, le Parc naturel a collaboré à la réalisation d'une brochure (Position paper) sur le travail des Parcs naturels européens à l'instar de la brochure sur les Parcs péri-urbains présentée en 2019 à la Conférence d'EUROPARC. Le but était d'y faire figurer les meilleurs cas d'étude et exemples de projets, dont ceux développés dans les Parcs naturels wallons, pour démontrer à l'Europe, les spécificités du travail des Parcs naturels européens parmi les autres aires protégées et comment ce travail s'inscrit dans les grands objectifs de protection de l'environnement de l'Europe. A ce titre, un logo spécifique des Parcs naturels européens a été créé !



Conference EUROPARC 2020 – 8th/9th september

Workshop 2

Agriculture in Parks: how can we communicate to farmers, with farmers, for farmers?

Study case in the Walloon Nature Parks (Belgium)

Baptiste HOTTEKIE – Director NP Pays des Collines
b.hottekiet@pnpc.be



ARDENNE MÉRIDIONALE • BURGINALE-MEHAGNE • DELJOURTHES • GAUME
 HAUTES FAGNES-EIPEL • HAUTE-SÛRE FORÊT D'ANLIER • HAUTS-PAYS • PAYS DES COLLINES
 PLAINES DE L'ESCAUT • SOURCES • VALLÉE DE LATERT • VIRGIN-HERMETON



NRL Parks support the organisation and development of the local food sector, create short supply chains and direct sales from producers to consumers. They also promote best practices in terms of production to help reduce the impacts of climate change on agriculture and food supply.

In 2020, the European Commission passed the European Climate Law, including the 2030 Climate Target Plan. It states that all Member States must become climate neutral by 2050. On October 7, 2020, the EU Parliament adopted its negotiating mandate on the EU climate law. The new law aims to transform political promises that the EU will become climate neutral by 2050 into a binding obligation and to give European citizens and businesses the legal certainty and predictability they need to plan for the transformation. It also launched, together with the European Environment Agency, the European Climate Adaptation Platform, or Climate-ADAPT. The resources locked into Europe's NRL Parks are a crucial component in ensuring a viable climate adaptation and mitigation response, not only at local and regional levels, but in contributing to nation's

commitments in the Paris (climate) Agreement. NRL Parks offer an excellent partner to implement such an ambitious law and strategy for climate action.

In light of the above information that shows how impactful NRL Parks can be in the fight against climate change,

EUROPARC calls upon the Covenant of Mayors Initiative on Climate Change Adaptation to sign up to the Mayors Adapt initiative, to support and enlarge the network of NRL Parks as part of their comprehensive local mitigation and adaptation strategy to Climate Change.

EUROPARC also calls for collaboration with NRL Parks to run comprehensive climate change vulnerability assessment and plan for adaptation on a large scale and in the long term.



Page 22

<https://www.europarc.org/fr/actualites/actualites/parcs/>

Here, NRL parks share some CLIMATE CHANGE experiences:



LIFE Natur'ADAPT:

In Europe, Réserves Naturelles de France, EUROPARC and eight partners have come together in this LIFE Climate Action project to transform this challenge into an opportunity to innovate. NaturAdapt aims at triggering a transition towards the adaptive management of protected areas while laying the foundations of a dynamic collective learning process.



Naturpark Benin, Germany © VON/ Petra Klotz

<https://www.europarc.org/fr/actualites/actualites/parcs/>

Types	Partenaires	Cadre du partenariat ou de la collaboration
Privés	Parcs naturels wallons	PNPE : Arbrenkit 2.0, GT Herbe et Autonomie Fourragère, LiFE BNIP, Et nos (Hainaut) saules têtards ? (dépôt)
		PNHP : @ThenHome, LiFE BNIP, Et nos (Hainaut) saules têtards ? (dépôt)
	Parcs naturels Régionaux français	PNR de l'Avesnois : @ThenHome
		PNR Scarpe-Escaut : @ThenHome, GT Herbe et Autonomie Fourragère
	Fédération des Parcs naturels de Wallonie	Projets divers : Natur'Accessible, identité des PN, réforme du Décret, formation Presse, Charte Paysagère
		Relations et représentations internationales : AG d'EUROPARC, présentation PPT, édition d'une brochure
		Gouvernance : assemblée générale, réunions des directions

7. ACCUEIL, EDUCATION ET INFORMATION DU PUBLIC

OBJECTIF STRATEGIQUE (OS1 – AT3) : FAVORISER, CONTRIBUER ET ORGANISER LA SENSIBILISATION DU GRAND PUBLIC

OBJECTIF OPERATIONNEL (OO1 – OS1 – AT3) : FAVORISER LA PRÉSERVATION DE LA NATURE PAR LA SENSIBILISATION

7.1 CONNAÎTRE POUR MIEUX PROTÉGER LE PATRIMOINE NATUREL

Le Parc naturel a poursuivi ses actions d'information et de sensibilisation à la préservation de l'environnement pour le grand public mais de façon un peu différente que les autres années et cela dû à la crise du Covid. Vu le contexte sanitaire de 2020, 1 seul atelier de fabrication de produits cosmétiques naturels regroupant 10 personnes a eu lieu à Flobecq, les deux autres ateliers prévus ont dû être annulés. Dans le cadre de « Mont de l'Enclus au fil des saisons », 1 séance de sensibilisation aux chouettes chevêches regroupant 20 personnes a été réalisée sous la forme d'une séance de pose d'un nichoir. Durant le confinement, l'équipe du Parc naturel a diffusé chaque semaine un conseil « développement durable » via la page Facebook destinée, notamment, à encourager les citoyens à faire une bonne action pour la nature chez eux. Le Parc naturel a continué de prendre part, pour la deuxième année consécutive, à la Nuit de l'Obscurité organisée par la Ville d'Ath. Malgré les restrictions sanitaires, cet événement a connu un beau succès et a permis de sensibiliser 120 citoyens. Dans le même ordre d'idée, le Parc naturel a participé à la Nuit de la Chauve-Souris organisée, cette année, au Centre protestant d'Amougies. 1 promenade regroupant 15 personnes s'est tenue dans le parc arboré et a permis de donner des explications relatives aux chauves-souris. Au total, en 2020, le Parc naturel a touché 165 personnes en organisant ou en prenant part à divers événements en lien avec la préservation du patrimoine naturel. Il n'a pas été possible d'organiser de démonstrations de taille d'arbres fruitiers, ni d'exposition. Courant 2020, Adalia avait commandé deux formations sur le sol à destination des ouvriers communaux et régionaux. Suite à la crise sanitaire, ces deux formations ont été annulées et reportées à 2021. Aucun outil de sensibilisation n'a été créé mais les outils pédagogique Prosensols ont été diffusés (voir page 50).



Nom du projet	Intitulé des actions	Communes	Indicateurs des actions
Connaître pour mieux protéger le patrimoine naturel	(Co) organiser des séances de formations, d'informations et des conférences au développement et à la préservation de l'environnement	MEC	1 atelier de pose d'un nichoir à Chevêche – 20 participants
		Flobecq	1 atelier « produits cosmétiques naturels » - 10 participants
			Conseils « développement durable » via Facebook (confinement)
	TOTAL		2 ateliers/visite/démonstration/conférence – 30 participants
	Prendre part à des événements et manifestations en lien avec la préservation de l'environnement	MEC	1 participation à la NEC - 15 participants
		Ath	1 participation à la Nuit de l'Obscurité – 120 participants
	TOTAL		2 participations à des évènements de préservation de l'environnement – 135 participants
	Développer ou participer au développement d'outils de sensibilisation à la connaissance et la préservation du patrimoine naturel		Pas d'action.

7.2 CONNAÎTRE POUR MIEUX PROTÉGER LES PAYSAGES

En matière de sensibilisation à la préservation des paysages, différentes actions liées à la participation citoyenne prennent place à chaque étape de l'élaboration de la Charte Paysagère. Cette année 2020 a vu plusieurs activités annulées en raison de la crise sanitaire liée au coronavirus. En effet les deux balades paysagères prévues sur les Communes de Mont de l'Enclus et d'Ellezelles ont dû être annulées.

Dans l'élaboration de la Charte Paysagère, il a été décidé, en 2020, que le volet citoyen accompagnant l'étape des « recommandations » se déroulerait de la manière suivante : création d'un document Google Form pour diffusion à grande échelle (début 2021), afin d'inviter les citoyens à se prononcer et donner leur avis par rapport aux recommandations en fonction des différentes aires paysagères identifiées. Chaque année, le Parc naturel participe aux « plateformes paysage » : ces plateformes regroupent différents acteurs en matière de paysages tels que les Parcs naturels mais aussi les Groupes d'Actions Locales pour un échange d'idées et d'outils qui pourraient être utilisés à des fins de sensibilisation du grand public. Pour les raisons que l'on sait, la plateforme paysage a été annulée ainsi que le voyage d'étude annuel organisé par la Fédération des Parcs naturels de Wallonie. Le Parc naturel a répondu à 1 demande de l'ULB pour l'organisation d'une excursion pour des étudiants de 1^{ère} Master en gestion de l'environnement. Le but était ici de permettre à ces étudiants d'avoir un contact avec les réalités du terrain dans un Parc naturel et de la gestion de la nature en Région wallonne. Le fil rouge suivi dans notre Parc naturel était lié au thème « Plantations et Paysage », un exposé théorique précédait la journée de terrain. De nouveau, vu le confinement imposé, les étudiants n'ont pu venir, par contre leur assistante est venue afin de réaliser des vidéos et permettre ainsi aux étudiants de participer à cette visite mais sous une autre forme. Nous avons ainsi pu sensibiliser en quelques sorte, une cinquantaine d'étudiants au paysage et à la plus-value d'un accompagnement par le Parc naturel dans différents projets : Un Arbre pour la WAPI, 4000km de haies pour la Wallonie... tous ces projets ayant un lien avec le développement de la Charte paysagère. Après la présentation générale du Parc naturel, une visite de terrain chez différents producteurs s'est déroulée (vidéo) et sur la route a été abordée la gestion du patrimoine arboré et son influence sur la structure paysagère.

Nom du projet	Intitulé des actions	Communes	Indicateurs des actions
Connaître pour mieux protéger les paysages	(Co) organiser des séances de formations, d'informations et des conférences sur les paysages et l'aménagement du territoire	MEC	1 balade paysagère annulée
		Ellezelles	1 balade paysagère annulée
	TOTAL		Pas d'action
	Prendre part à des événements et manifestations en lien avec les paysages et l'aménagement du territoire		Pas d'action
	TOTAL		Pas d'action
	Développer ou participer au développement d'outils de sensibilisation à la connaissance de l'aménagement du territoire et la préservation des paysages	Toutes	- 1 visite de terrain filmée pour 50 étudiants de l'ULB - Création d'1 enquête Google Form (lancement 2021)

7.3 CONNAÎTRE POUR MIEUX PROTÉGER LA RURALITÉ

En matière de sensibilisation à la préservation de la ruralité, le Parc naturel avait programmé de co-organiser avec le Centre culturel et la Commune de Frasnes la projection du film « Demain ». Cependant cette projection prévue fin mars 2020 a été annulée suite à la crise sanitaire. En termes d'activités pour le grand public, Covid oblige, il n'a pas été possible d'organiser des conférences, ou autres moments de rencontre ni même de prendre part à des événements organisés par d'autres structures. L'organisation des marchés fermiers a, par contre, permis de sensibiliser le grand public à l'alimentation durable. Le Parc naturel a également diffusé 4 types d'outils de sensibilisation à l'agriculture. Cela représente la diffusion de 162 dossiers pédagogiques, 5 prêts de la valise pédagogique, 1 séance d'animation sur le sol et 1 prêt de l'exposition Sol. Au niveau scolaire, ces outils ont été diffusés auprès des sections agronomique et horticulture de l'IPES de Tournai et d'Ath, ainsi qu'auprès de la Sainte-Union de Tournai. D'autre part, les outils ont également été diffusés auprès du Parc naturel Burdinale-Mehaigne et de l'Institut Montjoie de Bruxelles.

Nom du projet	Intitulé des actions	Communes	Indicateurs des actions
Connaître pour mieux protéger la ruralité	(Co) organiser des séances de formations, d'informations et des conférences sur l'agriculture et la ruralité	Frasnes	Projection du film « Demain » mais annulé à cause du COVID.
	Prendre part à des événements et manifestations en lien avec l'agriculture et la ruralité		Pas d'action.
	Développer ou participer au développement et à la diffusion d'outils de sensibilisation à l'agriculture et la ruralité	Ath	60 dossiers pédagogiques diffusés
			1 prêt de la valise pédagogique
		Tournai	1 prêt de l'exposition Sol
			2 prêts de la valise pédagogique
			36 dossiers pédagogiques diffusés
			1 séance d'animation sur le sol avec étudiants
		PNBM	1 prêt de la valise pédagogique
			30 dossiers pédagogiques diffusés
		Corroy le Grand	36 dossiers pédagogiques diffusés
			1 prêt de la valise pédagogiques
	TOTAL	4 types d'outils diffusés/prêtés	
		= 1 prêt de l'exposition Sol	
		= 162 dossiers pédagogiques diffusés	
		= 5 prêts de la valise pédagogique	
		= 1 séance d'animations sur le sol	

OBJECTIF STRATEGIQUE (OS2 – AT3) : CONTRIBUER AU RENFORCEMENT DU SENTIMENT D'UNE APPARTENANCE COMMUNE DES CITOYENS AU PAYS DES COLLINES

OBJECTIF OPÉRATIONNEL (OO1 – OS2 – AT3) : OPTIMALISER, AMÉLIORER ET RENFORCER LA COMMUNICATION NOTAMMENT EN UTILISANT LES NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

7.4 COMMUNIQUER POUR MIEUX SENSIBILISER

Au travers de sa communication traditionnelle et numérique, le Parc naturel vise deux objectifs principaux. Le premier concerne, évidemment, la promotion des actions, démarches et autres synergies menées par l'équipe et ses partenaires. Le second vise à renforcer le sentiment d'appartenance commune des habitants à leur territoire ; le Pays des Collines. En effet, territoire rural imprégné de caractère et d'authenticité, le Pays des Collines jouit d'une identité ancrée dans l'associatif, le folklore et les mentalités. Conscient de la nécessité de professionnaliser la communication pour mieux promouvoir ses projets, le Parc naturel a engagé mi-novembre 2020 une chargée de mission « communication ». En 2019, nous vous annonçons qu'un partenariat avec les Editions Wapica avait été noué dans le but d'éditer un livre sur le Pays des Collines écrit par des auteurs locaux. En 2020, la collaboration s'est poursuivie avec succès et le livre, imprimé à 600 exemplaires et inauguré le 22 octobre, a été sold-out avant la fin d'année ! Celui-ci borde les différentes facettes qui créent et constituent l'essence même du Pays des Collines (culture, environnement, agriculture, ...). Concernant la promotion autour de la sortie du livre et outre des flyers, un spot télé-visuel a été réalisé par No Tél. Enfin, un supplément a été édité dans Vers l'Avenir de façon à promouvoir les actions du Parc naturel. Le concours photo 2020 portait sur la nature autour de chez soi afin que, suite au confinement et aux restrictions de déplacement, les citoyens puissent prendre en photo leur environnement proche. Les photos illustrent donc le calendrier 2021. En matière de communication traditionnelle, 28 articles de presse, tous projets



Nom du projet	Intitulé des actions	Indicateurs des actions
Communiquer pour mieux sensibiliser	Utiliser une communication traditionnelle	Presses écrites : 28 articles (journaux et bulletins communaux)
		Audio-visuel : 1 spot télé-visuel
		Imprimés : 1 supplément Vers l'Avenir, 3000 calendriers, 6000 flyers, 150 affiches, 3 beach-flags, 1 questionnaire Google Form, 1 livre, 25 bâches
		1x prêt de la Recymobile en soutien au monde associatif
	TOTAL	3 types traditionnels – 8 canaux d'information – 1 prêt de la Recymobile
	Communiquer par les réseaux sociaux et les outils numériques	2 sites internet (Parc naturel, Collinaria)
		3 Facebook (PN : 2472, Collinaria : 2425, @ThenHome : 219)
	TOTAL	2 types numériques – 5 canaux d'information – 5116 personnes (+ 16,46% sur 2019)

confondus, ont été édités dont 1 supplément dans le journal L'Avenir, le calendrier 2021 a été imprimé à 3000 exemplaires, ainsi que 6000 flyers, 150 affiches et 3 beach-flags de promotion des marchés fermiers, 1 questionnaire Google Form relatif à la Charte Paysagère a été conçu (lancement en 2021), 1 livre sur le Pays des Collines a été co-édité, et on notera aussi la création de 25 bâches sur 5 thématiques différentes (autonomie fourragère, sol, diversification agricole, biodiversité et consommation locale). Un jeu de 5 bâches sera disponible en 2021 pour chaque commune du Parc naturel. Enfin, la Recymobile a été prêtée 1 fois au niveau associatif en février 2020. A ce titre, le Parc naturel a eu une belle visibilité. En matière de communication par les réseaux sociaux et les outils numériques, 3 Facebook et 2 sites internet ont été utilisés. Le Facebook du Parc naturel est vraiment devenu, par rapport au site internet, le principal moyen de communication des actions du Parc naturel et est suivi par 2.472 personnes. Concernant le site internet, l'interface de gestion étant assez compliquée et ne facilitant pas la gestion, il a été décidé de refondre le site internet ; ce qui est prévu pour 2021. Dans le cadre du micro-projet INTERREG, 1 page Facebook spécifique a été créée et est suivie par 219 personnes. 1 site internet et 1 Facebook Collinaria suivi par 2.425 personnes existent également et ont été alimentés. Au total, les Facebook ont été suivis par 5.116 personnes ; ce qui représente une augmentation de 16,46% par rapport à 2019 ! La réalisation de spots vidéos n'a pas été possible en 2020 mais sera un élément clé de la communication qui sera développé en 2021.





Avec le Parc naturel du Pays des Collines,
je nourris mes vaches de façon
autonome et durable

Parlons-en !



Ici, l'innovation prend racine

www.paysdescollines.be



Avec le Parc naturel du Pays des Collines,
je contribue à l'économie locale

Parlons-en !



Ici, l'innovation prend racine

www.paysdescollines.be



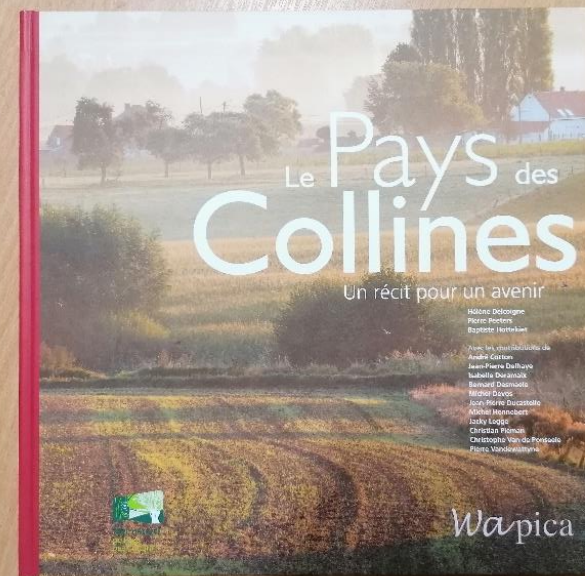
Avec le Parc naturel du Pays des Collines,
mes produits vont directement
de l'étable à la table

Parlons-en !



Ici, l'innovation prend racine

www.paysdescollines.be



OBJECTIF STRATEGIQUE (OS3 – AT3) : FORMER ET ÉDUIQUER LES CITOYENS D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN AU RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

OBJECTIF OPÉRATIONNEL (OO1 – OS3 – AT3) : DÉVELOPPER L'ÉCO-CITOYENNETÉ À L'ÉCOLE ET PENDANT LES TEMPS LIBRES

7.5 EDUQUONS LES ENFANTS ET LES ENSEIGNANTS PENDANT LE TEMPS SCOLAIRE

La crise sanitaire a eu un très gros impact sur les animations pédagogiques. En effet, aucune animation n'a pu être réalisée entre la mi-mars et fin juin et de novembre et décembre. Cependant, 2 chouettes animations ont pu être organisées ce qui a permis de sensibiliser 29 adolescents. 1 plantation Arbrenkit 2.0 a eu lieu à Flobecq. L'Ecole du Dehors a représenté la majeure partie des animations de la période scolaire. C'est une activité essentielle et fondamentale des animations du Parc naturel depuis plusieurs années. 9 sorties regroupant 173 enfants de 7 écoles ou sites différents ont pu être réalisées. 4 nouvelles écoles ont marqué leur volonté de se lancer dans l'aventure de l'Ecole du Dehors ! De plus, le Parc naturel a répondu à 10 demandes d'animations du Centre Protestant d'Amougies et de l'Office du Tourisme d'Ath, ce qui a permis de sensibiliser 236 élèves. Un nouveau catalogue d'animation a été édité durant cette année 2020. Il n'y a pas eu de développement de jeux éducatifs ni d'organisation de visites guidées d'expositions. Au total, 438 enfants et adolescents ont participé aux animations scolaires du Parc naturel, ce qui représente une diminution de 41,68% par rapport à 2019 pour cause de Covid.



Nom du projet	Intitulé des actions	Communes	Indicateurs des actions
Eduquons les enfants et les enseignants pendant le temps scolaire	Réaliser les "Chouettes animations"	Ellezelles	1 animation – 21 adolescents - 1 école
		Tournai	1 animation – 8 adolescents - 1 école
	TOTAL		2 animations – 29 adolescents – 2 écoles
	Accompagner les écoles dans le développement et le suivi de projets	Flobecq	Plantation dans le cadre de l'opération Arbrenkit 2.0
	Contribuer au développement de l'Ecole du Dehors	Ellezelles	3 sorties – 39 enfants – 2 écoles
		Frasnes	3 sorties – 64 enfants – 3 écoles
		Flobecq	2 sorties – 46 enfants – 1 école (idem Ellezelles)
		Papignies	1 sortie – 24 enfants – 1 école
	TOTAL		9 sorties – 173 enfants – 7 écoles (+ intérêt de 4)
	Répondre aux demandes de structures partenaires	MDE	9 demandes – 187 élèves – 1 structure
		Ath	1 demande – 49 élèves – 1 structure
	TOTAL		10 demandes – 236 élèves – 2 structures
	Développer et concevoir des jeux éducatifs		Pas de jeux développés/diffusés
	Organiser la visite guidée d'exposition pour les écoles		Pas de visites guidées

7.6 DÉVELOPPONS LES ACTIVITÉS PENDANT LES TEMPS LIBRES

A l'instar des animations proposées durant les périodes scolaires, la crise sanitaire a également eu un impact significatif sur la tenue des stages. En effet, les stages de Pâques ont dû être annulés. Heureusement, les stages d'été ont pu se dérouler moyennant le respect strict de l'ensemble des gestes barrières. Les stages, à prix démocratiques, ont permis à des enfants entre 6 et 12 ans et des adolescents de 13 à 16 ans d'être sensibilisés au travers d'une immersion de plusieurs jours dans la nature et la ruralité. Le Contrat de Rivière Escaut-Lys a, de nouveau, été un partenaire dans la co-organisation du stage Rand'Eau Ado, tous comme les 5 producteurs/artisans l'ont été pour le stage Méli-Mélo chez les Producteurs. Les stages sont organisés à la Maison du Pays des Collines mais également en d'autres lieux du Parc naturel. Au total, 5 stages et 3 interventions ont été réalisés à la Ferme du Harby et lors du stage de l'Adeps ; ce qui a permis de sensibiliser 88 enfants et adolescents, ce qui est une diminution de 11,11 % par rapport à 2019 pour cause de Covid.



Nom du projet	Intitulé des actions	Communes	Indicateurs des actions
Développons des activités pendant les temps libres	(Co) organiser des stages	PNPC	5 stages – 55 enfants/adolescents
	Intervenir dans des stages organisés par d'autres structures	MDE	2 interventions – 25 enfants – 1 structure
		Flobecq	1 intervention – 8 enfants – 1 structure
	TOTAL		3 interventions – 33 enfants – 2 structures